QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

SAHARA OCCIDENTAL, SAHEL, LIBYE ET UE

Les mises au point d'Alger

PAGE 2

Le chef de la diplomatie algérienne a réaffirmé les lignes rouges de l'Algérie, dénoncé les déséquilibres de certains partenariats et interpellé ses partenaires en appelant à des relations fondées sur le respect de la souveraineté et la réciprocité.

UPM, dernière rencontre de Barcelone

LA GRANDE HYPOCRISIE

PAGE 3

Trente et un ans après le lancement du Processus de Barcelone, la Méditerranée demeure une mer de contradictions.

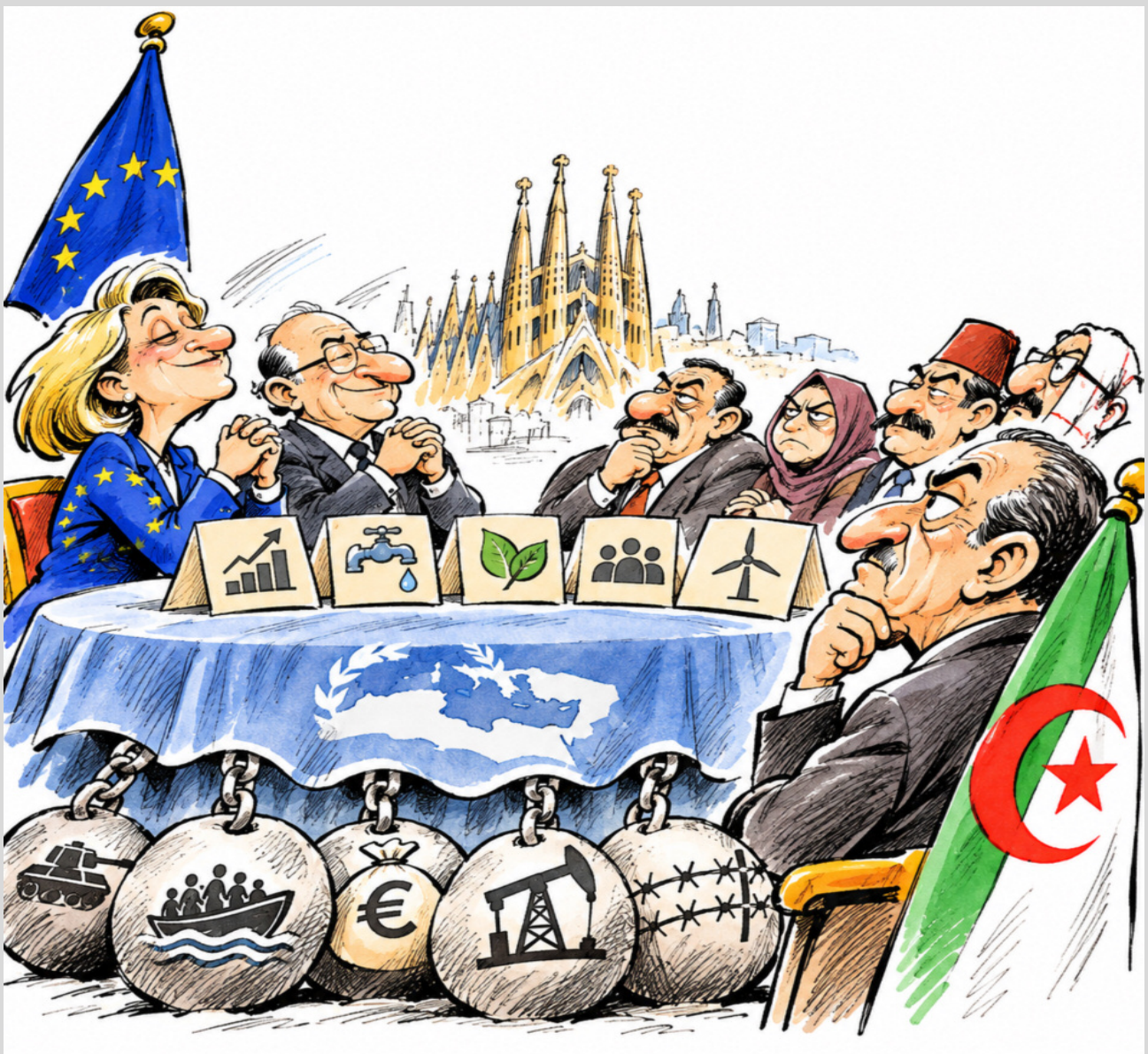

ÉDITO

UPM OU COLONIALISME EN COSTUME-CRAVATE

Par S. Méhalla

Il fallait oser. Réunir 43 pays autour d'une table, trente et un ans après avoir promis la prospérité commune, pour leur annoncer que la prospérité commune reste à construire. À ce niveau de performance, la diplomatie européenne mérite le prix Nobel de la récidive.
À Barcelone, on a parlé de tout, surtout de ce qui permettait de ne parler de rien qui fâche. Ghaza ? Disparu du communiqué. L'occupation ? Évaporée. Le Sahara occidental ? Englouti par la Méditerranée. L'évasion fiscale ? Certainement partie en vacances dans un paradis fiscal.
En revanche, on a parlé de résilience. Magnifique invention du vocabulaire diplomatique moderne. Autrefois, on promettait aux pauvres de sortir de la misère. Aujourd'hui, on leur apprend à y résister.
Bruxelles voudrait une Méditerranée sans frontières. Attention, ne riez pas ! Sans frontières pour le gaz, le pétrole, les capitaux et les marchandises. Pour les êtres humains, veuillez prendre rendez-vous au consulat. Le gaz algérien est d'ailleurs mieux traité que l'Algérien. Il entre en Europe sans visa, sans justificatif de revenus et sans risque d'expulsion.
On attend qu'il obtienne la nationalité européenne.
Le partage des richesses obéit, lui aussi, une remarquable conception de l'équité. Au Sud, le soleil, le vent, les gisements et les bras. Au Nord, les brevets, les dividendes et les leçons de bonne gouvernance. Chacun son métier et les bénéfices seront bien gardés.
Et voilà que l'Europe souhaite également associer le Sud à la surveillance de ses frontières. Après le fournisseur de gaz et le réservoir de main-d'œuvre, voici le métier de vigile. Encore un effort et l'on proposera aux Africains de financer les barbelés derrière lesquels on les enferme.
Seulement voilà, l'Algérie souffre d'une maladie particulièrement contrariante pour les marchands de tutelle. La souveraineté. Elle entend disposer de son sous-sol, de ses frontières et de ses décisions. Quelle inconvenance à l'heure du grand marché méditerranéen !
Barcelone aura finalement réussi à mettre beaucoup de diplomates autour d'une table sans mettre toutes les vérités dessus.
Le plus savoureux reste cette audace historique. Jadis, les puissances coloniales traversaient la Méditerranée pour s'emparer des richesses du Sud sans demander la permission. Aujourd'hui, elles parlent de partenariat.
Le vocabulaire a incontestablement progressé. Reste à savoir si les appétits ont changé.

S. M.

Elections locales

L'heure du verdict des urnes

PAGE 4



Sahara occidental, Sahel, Libye et UE

Les mises au point d'Alger

Le chef de la diplomatie algérienne a réaffirmé les lignes rouges de l'Algérie, dénoncé les déséquilibres de certains partenariats et interpellé ses partenaires en appelant à des relations fondées sur le respect de la souveraineté et la réciprocité.

Des tensions régionales aux différends économiques avec l'Europe, en passant par les relations difficiles avec Paris, Ahmed Attaf a abordé, jeudi, les principaux dossiers qui mobilisent la diplomatie algérienne. Lors d'une conférence de presse à Alger, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a multiplié les mises au point. Le message est clair : l'Algérie entend défendre ses positions sur les dossiers régionaux, préserver sa souveraineté et obtenir de ses partenaires des relations fondées sur la réciprocité.

Le débat prend une autre dimension lorsqu'il s'agit des relations avec la France. Dans ce cadre, Ahmed Attaf a répondu aux critiques françaises sur la diversification des partenaires économiques de l'Algérie. Il a écarté toute motivation politique, affirmant que les choix d'Alger obéissent avant tout à des critères de prix, de compétitivité et de rentabilité.

Il a notamment cité le blé dur, les semences et la poudre de lait. Dès 2021, avant la dégradation des relations entre les deux pays, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné une révision du cahier des charges encadrant la sélection des fournisseurs de blé et d'orge.

Cette réorientation a permis à l'Algérie de se tourner vers des fournisseurs européens proposant de meilleures conditions commerciales, notamment la Roumanie, les Pays-Bas et la Pologne. La France a ainsi perdu une partie de ses parts de marché.

Pour Ahmed Attaf, il s'agit d'un choix économique et non d'une décision dictée par les tensions politiques avec Paris. Le ministre a néanmoins regretté l'absence de volonté française de réunir le Conseil d'association, cadre qu'il considère comme le lieu approprié pour régler les différends bilatéraux.



CAS DE L'EMPLOYÉ CONSULAIRE DÉTENU EN FRANCE

Les relations franco-algériennes ont également été marquées par l'affaire d'un employé consulaire algérien détenu en France depuis avril 2025. Ahmed Attaf a dénoncé les conditions de son interpellation et les mauvais traitements qu'il aurait subis en détention.

«Notre ressortissant s'est plaint de beaucoup de maltraitance, certaines paraissaient difficiles à croire. En juillet dernier, le contrôleur général des prisons françaises a publié un rapport sur les maltraitances subies par certaines catégories de prisonniers et le rapport reprend point par point les maltraitances citées par notre agent consulaire», a révélé Ahmed Attaf.

Le ministre algérien soutient que ce dossier a été instrumentalisé afin de bloquer la normalisation qui s'esquissait entre l'Algérie et la France après plusieurs mois de crise bilatérale. Le MAE a souligné que l'affaire avait «subitement émergé» 48 heures seulement après la visite officielle à Alger de son homologue français, Jean-Noël Barrot. Ce déplacement avait pourtant abouti à la signature d'une «feuille de route solennelle» censée relancer la coopération entre les deux capitales.

DÉSÉQUILIBRE COMMERCIAL AVEC L'UE

Ahmed Attaf dénonce le déséquilibre de l'accord d'association avec l'Union européenne, estimant que l'importance des échanges commerciaux ne s'est pas traduite par des investissements productifs et des transferts de technologie à la hauteur des attentes algériennes.

Selon le ministre, les investissements européens en Algérie n'ont pas dépassé 17 milliards de dollars depuis 2005, contre plus de 1 000 milliards de dollars d'échanges cumulés.

Il a également critiqué les restrictions européennes sur les exportations algériennes, notamment le fer et l'acier, dont les ventes ont enregistré une forte chute ces derniers mois. Le ciment et plusieurs produits agricoles et alimentaires sont également concernés.

Sans remettre en cause le partenariat avec l'UE, Alger réclame une révision de ses règles, davantage de réciprocité et un meilleur partage des bénéfices. Elle entend privilégier le Conseil d'association algéro-européen, dont la dernière réunion remonte à 2020, pour faire avancer les discussions.

OUED MOULAH : L'ALGÉRIE VEUT INTERNATIONALISER L'AFFAIRE

Autre dossier sensible : la pollution de l'oued Moulah, dans la wilaya de Tlemcen. Ahmed Attaf n'a pas mâché ses mots, qualifiant la situation de «crime» contre l'environnement et la santé humaine.

L'affaire est désormais appelée à dépasser le cadre national. Le président Abdelmadjid Tebboune a chargé une commission ministérielle de préparer un dossier «sérieux et technique», conforme aux normes internationales, qui sera transmis aux instances compétentes dès son achèvement. En ce sens, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, a présidé, jeudi, une réunion interministérielle consacrée à la préparation de ce dossier en vue de le présenter aux institutions et instances internationales.

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre de haut niveau porte sur l'évaluation de l'ampleur de la pollution que connaît l'oued Mouilah, ainsi que sur les dommages qu'elle provoque ou pourrait entraîner sur l'environnement et la santé publique.

Les échanges ont porté sur les différents volets techniques, sanitaires et environnementaux du dossier qui doit être soumis aux institutions et instances internationales.

L'objectif affiché à travers ces concertations est de documenter le niveau de dégradation constaté au niveau de l'oued Mouilah, dans la wilaya de Tlemcen, et d'en cerner les répercussions écologiques et sanitaires.

SAHARA OCCIDENTAL : LA FIN DE LA MINURSO NE CLÔT PAS LE DOSSIER

La fin du mandat de la Minurso ne signifie nullement la clôture du dossier sahraoui, a affirmé Ahmed Attaf, rappelant que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination demeure entier et que l'ONU ne peut se désengager de cette question.

Le ministre a critiqué la démarche du porte-plume au Conseil de sécurité, accusé d'avoir tenté d'imposer sa position nationale dans le projet de résolution. Il a également rejeté toute réduction du débat à la présence du terme «référendum» dans l'appellation de la mission, soulignant que l'enjeu relève avant tout du processus de décolonisation et du respect du droit international.

Ahmed Attaf a, en outre, mis en garde contre toute solution imposée sans l'accord des parties, notamment du Front Polisario, estimant qu'une telle démarche ne ferait que prolonger le conflit. Il a enfin rappelé que le Sahara occidental figure à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU depuis 1963 et du Conseil de sécurité depuis 1975. La disparition éventuelle de la Minurso ne saurait donc entraîner celle du dossier sahraoui de l'agenda international.

LIBYE ET SAHEL : SORTIR DE L'ENGRENAGE DE L'INSTABILITÉ

En Libye, les attaques contre le port de Benghazi ont été fermement condamnées par l'Algérie. Ahmed Attaf a appelé à un règlement politique de la crise, fondé sur le dialogue, la réunification des institutions et le respect de la souveraineté libyenne, sans ingérence étrangère.

Élargissant son analyse aux crises en Libye, au Soudan et au Sahel, le ministre a dénoncé les ingérences, les livraisons d'armes et le recours aux mercenaires, qui alimentent l'instabilité et favorisent l'expansion des groupes terroristes et des réseaux criminels. Face à ces menaces, Alger défend une approche associant coopération sécuritaire, développement économique et cohésion sociale. Elle entend ainsi renforcer ses partenariats avec les pays du Sahel dans plusieurs domaines, notamment les infrastructures, les transports, la santé, l'éducation et l'énergie. Concernant les informations sur l'envoi d'unités de l'ANP au Niger, Ahmed Attaf a précisé que l'accord relatif au champ pétrolier de Kafra porte sur la sécurisation des installations et de leur personnel.

MALI : DEUX DÉSACCORDS BLOQUENT LA MÉDIATION

La situation malienne illustre les difficultés de cette approche. Ahmed Attaf a identifié deux points de rupture avec les mouvements de l'Azawad. Le premier est leur alliance avec un groupe terroriste, une décision qu'Alger juge inacceptable.

Le second est leur volonté de solliciter des interventions étrangères, alors que le Sahel reste déjà marqué par de nombreuses ingérences.

Dans ces conditions, le ministre estime qu'une reprise de la médiation algérienne n'est pas envisageable dans l'immédiat. L'Algérie affirme néanmoins vouloir maintenir ses efforts en faveur de la coopération et de la solidarité entre les pays voisins.

PALESTINE : LE CAP MAINTENU

Pour la question palestinienne, le ministre a réaffirmé le soutien constant de l'Algérie. Il a rappelé qu'aucune stabilité durable au Moyen-Orient ne pouvait être envisagée tant que le peuple palestinien reste privé de ses droits nationaux légitimes, que l'occupation se poursuit et que les civils continuent de subir les conséquences du conflit.

De la Palestine au Sahel, du Sahara occidental aux relations avec l'Europe, les dossiers abordés par Ahmed Attaf dessinent ainsi les priorités d'Alger : défendre ses positions, préserver la stabilité de son voisinage et maintenir des relations internationales fondées sur le respect mutuel. Un message qui s'adresse autant aux partenaires de l'Algérie qu'aux acteurs des crises qui secouent son environnement régional.

Synthèse Smail R.

UPM, DERNIÈRE RENCONTRE DE BARCELONE

LA GRANDE HYPOCRISIE

Trente et un ans après le lancement du Processus de Barcelone, la Méditerranée demeure une mer de contradictions.

Synthèse S. MÉHALLA



Les représentants des 43 États membres de l'Union pour la Méditerranée, réunis mercredi 25 novembre dans la capitale catalane, ont renouvelé leur engagement en faveur d'une coopération renforcée. Encore une déclaration d'intention dans une région où les promesses diplomatiques vieillissent beaucoup mieux que les conditions de vie des populations.

En 1995, l'Europe promettait un espace de paix, de stabilité et de prospérité partagée. Trois décennies plus tard, les disparités économiques persistent, les conflits se multiplient et la Méditerranée est devenue un cimetière pour des milliers de migrants. Pourtant, le communiqué sanctionnant cette rencontre ministérielle ne présente aucun bilan global chiffré permettant d'apprécier les résultats de cette coopération.

Plus troublant encore, les mots Ghaza, occupation et colonisation sont absents du document. Comment prétendre construire une communauté méditerranéenne pacifique en évitant de nommer l'une des principales tragédies politiques et humaines de la région ? La présence institutionnelle de l'entité sioniste et de la Palestine au sein de l'organisation rend cette omission particulièrement significative. Si la question palestinienne a pu être abordée lors des discussions, elle ne trouve aucune traduction explicite dans le communiqué.

La même discrétion entoure le Sahara occidental, le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et les fractures qui paralysent l'intégration maghrébine. Barcelone ambitionne de rapprocher les deux rives sans apporter de réponse aux divisions qui minent la rive méridionale.

COOPÉRER SANS SE SUBORDONNER

Autre contradiction majeure, l'Europe encourage la circulation des marchandises, des capitaux et des ressources énergétiques, mais maintient de sévères restrictions à la mobilité des ressortissants du Sud. Les hydrocarbures traversent la Méditerranée plus facilement que les citoyens des pays qui les produisent.

Voilà une conception singulière du rapprochement entre les peuples.

Derrière le Pacte pour la Méditerranée se dessinent également les ambitions stratégiques européennes. Sécurisation des approvisionnements énergétiques, gestion des frontières, interconnexions numériques et mobilisation de la main-d'œuvre qualifiée constituent autant de priorités répondant aux besoins du Vieux Continent.

Mais quelles garanties sont offertes aux pays du Sud en matière de transfert technologique, de transformation locale des matières premières et de souveraineté industrielle ? Le risque est de reproduire une division internationale du travail dans laquelle le Sud fournit les ressources et les compétences tandis que le Nord concentre les technologies, les investissements et les bénéfices. Le silence sur l'évasion fiscale et la fuite des capitaux est tout aussi révélateur. Comment prétendre financer le développement des économies méridionales sans s'attaquer aux mécanismes internationaux permettant à certaines fortunes et multinationales de soustraire leurs richesses à l'impôt ? La restitution des avoirs illicitement transférés, la lutte contre les paradis fiscaux et la justice fiscale internationale mériteraient de figurer parmi les grandes priorités méditerranéennes.

Pour l'Algérie, l'enjeu consiste à inscrire cette coopération dans une logique de réciprocité. Sa puissance énergétique, ses ressources minières, son potentiel industriel et sa profondeur africaine lui confèrent des arguments pour négocier autrement qu'en simple fournisseur de matières premières. Elle n'a vocation ni à devenir le réservoir énergétique de l'Europe ni à assurer, pour le compte de Bruxelles, la surveillance de ses frontières méridionales.

La coopération dans les domaines de l'eau, de la Protection civile, de la recherche et de l'emploi demeure nécessaire. Encore faut-il qu'elle ne serve pas de paravent aux déséquilibres structurels du partenariat.

Barcelone aurait gagné en crédibilité en dressant le procès-verbal de ses propres insuffisances plutôt qu'en renouvelant ses professions de foi.

La Méditerranée ne deviendra véritablement commune que lorsque la justice, la souveraineté et la prospérité cesseront d'être des privilèges géographiques.

Une mer partagée ne saurait justifier un partage inégal du monde. **S. M.**

COOPÉRATION SÉCURITAIRE, INVESTISSEMENTS…

Washington multiplie les ouvertures vers Alger



L'Algérie s'impose comme un partenaire stratégique des États-Unis dans les équilibres sécuritaires au Sahel. Washington affiche ouvertement sa confiance dans les capacités algériennes et entend s'appuyer davantage sur son expérience pour faire face aux menaces qui pèsent sur la région. « L'Algérie est le partenaire sécuritaire le plus efficace dans la région du Sahel », a affirmé le chargé d'affaires de l'ambassade américaine en Algérie, Mark Shapiro, dans un entretien accordé au quotidien El Moudjahid. Le diplomate a notamment salué l'expérience algérienne en matière de surveillance et de sécurisation des frontières, qu'il considère comme une référence susceptible de profiter aux autres pays de la région.

LES NARCOTRAFICS AU CŒUR DU PARTENARIAT SÉCURITAIRE

Cette reconnaissance pourrait favoriser un approfondissement de la coopération bilatérale, notamment dans le partage de renseignements, la lutte antiterroriste et le renforcement des capacités opérationnelles. Autre priorité de Washington : le démantèlement des réseaux criminels transfrontaliers qui alimentent l'instabilité au Sahel. Mark Shapiro a particulièrement insisté sur les liens entre trafic de drogue et terrorisme, les groupes armés recourant aux activités criminelles pour financer leurs opérations.

Dans ce cadre, l'Agence américaine de lutte contre la drogue (DEA) prépare un mémorandum d'entente avec la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale. Le dispositif prévoit également une coordination avec les Douanes, le partage de renseignements et l'organisation de formations conjointes.

L'objectif est de renforcer la complémentarité entre les différents services et d'améliorer leurs capacités à anticiper et à neutraliser les menaces transfrontalières.

AGRICULTURE, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET MINES CIBLÉES

Avec plus de 120 entreprises présentes en Algérie, les États-Unis entendent diversifier leurs investissements et renforcer leur implantation. Mark Shapiro les appelle à privilégier la production locale, la création de valeur ajoutée et le transfert de compétences, conformément aux orientations économiques du président Abdelmadjid Tebboune.

Malgré les contraintes du climat des affaires, le diplomate souligne le potentiel du marché algérien. L'ambassade travaille avec l'AmCham, le CREA et le Conseil d'affaires algéro-américain pour faciliter les partenariats et dynamiser les échanges.

Au-delà des hydrocarbures, l'agriculture, les télécommunications, la pharmacie, les technologies de l'eau et les mines attirent les investisseurs américains. Le projet laitier de Baladna, développé avec le Qatar, prévoit notamment l'importation de bovins issus de neuf États américains, avec de premières livraisons attendues entre janvier et février prochains, ainsi que le recours à des équipements américains.

Dans les télécommunications, des entreprises américaines participent à des appels d'offres et à l'attribution de licences, avec des annonces attendues prochainement. La présence de GE Vernova dans la production électrique illustre également cet ancrage. Le nouveau cadre législatif minier pourrait, par ailleurs, attirer davantage d'investissements dans les minerais critiques.

LE KANSAS, UN NOUVEAU TRAIT D'UNION

Le rapprochement algéro-américain comporte aussi un volet humain, illustré par l'accueil de la sélection nationale au Kansas en préparation à la Coupe du monde 2026, qui a suscité un vif engouement local. Washington souhaite prolonger cette dynamique à travers des échanges universitaires, des jumelages entre villes et des programmes destinés aux jeunes. Une visite du gouverneur du Kansas en Algérie, une première pour un responsable de cet État américain, est également envisagée. Des partenariats entre l'Université du Kansas et des établissements algériens dans les sciences agricoles sont aussi à l'étude, en lien avec les objectifs de souveraineté alimentaire. L'enjeu est de traduire cette volonté de rapprochement en coopérations durables, en transferts de compétences et en projets créateurs de valeur ajoutée.

S. R.

ATTAQUE DE DRONES CONTRE KOWEÏT

Ferme condamnation de l'Algérie

L'Algérie a condamné fermement, jeudi, l'attaque menée à l'aide de drones contre un site stratégique au Koweït, qui a fait plusieurs victimes et blessés,
selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «L'Algérie condamne avec la plus grande fermeté l'attaque, à l'aide de drones, qui a ciblé un site stratégique dans l'État du Koweït frère et qui a fait plusieurs victimes et blessés», indique le communiqué.
À cette occasion, l'Algérie a exprimé sa pleine solidarité avec le Koweït, réaffirmant son rejet de toute agression portant atteinte à la souveraineté des États, à leur sécurité et à leur stabilité.
Alger a également renouvelé son soutien constant au Koweït face à toute menace visant sa sécurité, sa souveraineté et son intégrité territoriale, soulignant ainsi son attachement au respect de la souveraineté des États et à la préservation de leur stabilité.

ELECTIONS LOCALES

L'heure du verdict des urnes

Plus de 24 millions d'électeurs sont appelés à choisir leurs représentants au sein des Assemblées communales et de wilaya.

Les bureaux de vote ouvrent aujourd'hui leurs portes aux électeurs appelés à élire les membres des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW). Après plusieurs semaines de campagne, les candidats des partis politiques et des listes indépendantes sont désormais face au verdict des urnes. Un scrutin qui doit permettre de renouveler les Assemblées locales et de désigner les futurs responsables de la gestion des communes et des wilayas.

La campagne électorale, clôturée le 24 novembre à minuit, a laissé place au silence électoral, conformément à la législation en vigueur. Les candidats ont ainsi achevé leurs rencontres avec les citoyens et leurs activités de proximité, après avoir défendu leurs programmes et multiplié les engagements autour des préoccupations locales.



UN CORPS ÉLECTORAL DE PLUS DE 24 MILLIONS D'INSCRITS

Selon les données de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), communiquées à l'issue de la révision exceptionnelle des listes électorales, le corps électoral compte 24 236 959 inscrits à l'intérieur du pays. Il est composé de 13 001 832 hommes et de 11 235 127 femmes.

La répartition par âge fait apparaître une présence importante des jeunes et des catégories intermédiaires. Les électeurs âgés de 18 à 40 ans sont au nombre de 8 442 710, contre 9 976 870 pour la tranche des 41-60 ans. Les plus de 60 ans représentent, quant à eux, 5 817 379 inscrits.

La révision exceptionnelle des listes a permis l'inscription de 646 870 nouveaux électeurs, parmi lesquels 70 747 jeunes ayant atteint l'âge légal de 18 ans à la date du scrutin.

La compétition électorale mobilise également un nombre important de candidats. Les chiffres de l'Anie font état de 141 388 candidats aux APC et de 21 476 aux APW. Une participation qui traduit l'ampleur des enjeux liés au renouvellement des instances élues à l'échelle locale.

LES FUTURS ÉLUS ATTENDUS SUR LE TERRAIN

Au-delà des chiffres et des équilibres politiques, l'enjeu de ces élections se joue avant tout à l'échelle locale, là où les décisions des Assemblées élues ont des répercussions directes sur le quotidien des habitants. Aménagement urbain, entretien des quartiers, gestion des équipements publics, amélioration des services de proximité et accompagnement des projets de développement figurent parmi les dossiers qui attendent les futurs élus.

Durant la campagne, les candidats ont largement axé leurs interventions sur ces préoccupations, en mettant en avant des engagements liés à l'amélioration du cadre de vie et à une meilleure prise en charge des besoins de la population.Reste désormais à savoir dans quelle mesure les futurs élus seront en mesure de traduire ces promesses en actions concrètes. La qualité de la gestion communale et la capacité des assemblées à répondre aux attentes des citoyens pèseront inévitablement sur l'appréciation de leur mandat.

LA MOBILISATION ÉLECTORALE EN QUESTION

L'autre enjeu de cette journée reste celui de la participation. À quelques heures du vote, les appels à la mobilisation ont marqué les derniers jours de campagne. Les responsables des formations politiques ont notamment insisté sur la nécessité pour les citoyens de se rendre aux urnes et de prendre part au choix de leurs représentants.La question de l'abstention s'est ainsi invitée dans les discours des différents acteurs politiques, qui ont présenté le vote comme un moyen pour les citoyens de peser sur la gestion de leurs communes et de leurs wilayas.Le taux de participation constituera, à cet égard, l'un des premiers indicateurs à retenir au terme de cette journée électorale. Il permettra notamment de mesurer le degré d'implication des électeurs dans le renouvellement des institutions locales.

I. Khermane

DÉCOUPAGE TERRITORIAL

Merad privilégie une approche progressive

La réorganisation territoriale du pays se poursuivra au fil des prochaines étapes, en tenant compte des évolutions démographiques, économiques et sociales des différentes régions. C'est ce qu'a affirmé jeudi le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). L'objectif affiché est de rapprocher l'administration des citoyens et de mieux adapter son fonctionnement aux réalités locales.

Répondant aux questions des parlementaires lors d'une séance plénière, le ministre a rappelé que cette réforme figure parmi les chantiers engagés par l'État sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a insisté sur la nécessité de faire évoluer l'organisation territoriale progressivement, sans perdre de vue les particularités de chaque région et les besoins de sa population.

La création ou la promotion d'une daïra ne relève toutefois pas d'une simple décision administrative. Brahim Merad a précisé que chaque opération doit être précédée d'études approfondies et d'une évaluation permettant de déterminer son opportunité, les conditions de sa mise en œuvre et la formule la plus adaptée. Il s'agit, à travers cette démarche, de mieux répartir les structures administratives et les services publics, notamment dans les régions où l'éloignement des centres de décision complique les démarches des citoyens.

LES COMMUNES EN QUÊTE DE NOUVELLES RESSOURCES

Le fonctionnement des communes et leur contribution au développement local ont également occupé une place importante dans les réponses du ministre. Brahim Merad a estimé que ces collectivités doivent pouvoir disposer de davantage de moyens pour assumer leurs responsabilités et répondre aux attentes des

L'amélioration de leurs ressources financières, le renforcement de leurs effectifs et de leurs compétences administratives, ainsi que la valorisation de leur patrimoine figurent parmi les pistes avancées. Le ministre a également évoqué la nécessité de développer la coopération entre les collectivités locales, afin de favoriser la mise en commun des moyens et de renforcer leur capacité à porter des projets de développement.



Sur le plan fiscal, plusieurs mesures sont annoncées pour élargir les ressources des communes. Elles portent notamment sur la création de nouvelles recettes et l'affectation à leur profit d'une partie du produit de certains impôts et taxes. Ces réformes doivent permettre aux collectivités de disposer de marges financières plus importantes et de mieux prendre en charge les besoins exprimés au niveau local.

Autre dossier abordé devant les députés, celui du renforcement de la couverture de la Protection civile dans la commune de Tousmouline, dans la wilaya d'El-Bayadh. Le ministre a indiqué qu'une demande d'inscription d'une étude pour la réalisation et l'équipement d'une unité dans cette commune a été introduite dans le cadre du projet de loi de finances 2027.

Le choix des sites devant accueillir de nouvelles unités repose sur plusieurs paramètres, a-t-il expliqué. Il s'agit notamment de la nature des risques naturels et technologiques, de l'évolution de la population et des statistiques relatives aux accidents enregistrés. Ces données permettent d'identifier les zones qui nécessitent un renforcement des moyens d'intervention et de secours. Enfin, Brahim Merad a évoqué la situation socioprofessionnelle des agents de la Protection civile, rappelant l'intérêt accordé par le président de la République à leur travail et aux sacrifices consentis sur le terrain. Il a notamment fait référence aux orientations présidentielles concernant la révision de leur statut particulier et de leur régime indemnitaire. Cette révision doit tenir compte des exigences de leurs missions, de la diversité des interventions et des risques auxquels ils sont exposés, avec pour objectif une meilleure reconnaissance de leurs efforts et une amélioration de leurs conditions professionnelles.

Nassim Goumettre

CRESUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RIPOSTE AFRICAINE AU TERRORISME

Tebboune fixe quatre priorités

À travers quatre axes prioritaires, l'Algérie appelle à consolider les dispositifs institutionnels et opérationnels, à traiter les causes profondes du terrorisme et à renforcer la coopération internationale.

Face à l'aggravation de la menace terroriste sur le continent, l'Algérie plaide pour une riposte africaine coordonnée et une approche globale dépassant le seul volet sécuritaire. Cette démarche s'articule autour de quatre priorités définies par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de champion de l'Union africaine (UA) pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Ces axes ont été présentés hier, à Alger, par le directeur général Afrique au ministère des Affaires étrangères, Boualem Chibihi, lors de la 16e réunion annuelle des points focaux des mécanismes régionaux et nationaux de lutte contre le terrorisme de l'UA. S'exprimant au nom du ministre d'État, Ahmed Attaf, il a rappelé l'ampleur du phénomène, précisant que l'Afrique concentre plus de 70% des décès liés aux attaques terroristes dans le monde, avec plus de 17 000 victimes par an.



RENFORCER LES MÉCANISMES AFRICAINS

La première priorité consiste à renforcer les cadres institutionnels et juridiques aux niveaux continental et régional. Il s'agit de promouvoir une vision stratégique commune, d'intensifier la coordination entre les États et de mettre en place des mécanismes d'exécution efficaces, notamment en matière de partage du renseignement.

Le deuxième axe porte sur la consolidation des capacités opérationnelles de l'Union africaine. Cette démarche passe par une meilleure coordination entre les composantes de l'architecture africaine de paix et de sécurité, la garantie d'un financement durable des opérations de soutien à la paix et le renforcement des moyens humains et financiers des structures spécialisées, notamment le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme et le Comité des services de renseignement et de sécurité d'Afrique.

AGIR SUR LES CAUSES PROFONDES

La troisième priorité repose sur une approche globale s'attaquant aux causes profondes du terrorisme. Outre la lutte contre son financement, le démantèlement de ses réseaux et la prévention de la radicalisation, l'Algérie préconise de renforcer la bonne gouvernance et l'État de droit, de soutenir le développement local, de créer des emplois pour les jeunes, de promouvoir l'autonomisation des femmes et d'améliorer le système éducatif.

Enfin, le quatrième axe concerne le développement de partenariats internationaux solides. À ce titre, Boualem Chibihi a appelé à mettre en œuvre la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité de l'ONU adoptée en janvier 2025, sous la présidence algérienne, ainsi qu'à donner suite aux principes directeurs d'Alger sur la prévention du financement du terrorisme par les nouvelles technologies. L'accent est notamment mis sur l'anticipation des risques émergents, l'adaptation des cadres réglementaires et le renforcement des mécanismes de détection.

Ces quatre priorités s'inscrivent dans une vision qui lie étroitement la lutte antiterroriste au règlement durable des crises et des conflits et au renforcement des institutions nationales. Pour Alger, la solidarité africaine doit reposer sur la confiance, le respect de la souveraineté et une coopération sincère.

DES INITIATIVES POUR PASSER À L'ACTION

Intervenant à la même occasion, le directeur par intérim du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme, Idriss Mounir Laâlali, a souligné que le programme porté par le président Tebboune prévoit également la création d'un comité ministériel africain de lutte contre le terrorisme, l'adoption d'un plan d'action stratégique continental, l'établissement d'une liste africaine des groupes et individus terroristes, la mise en place d'un mandat d'arrêt africain et l'activation du Fonds spécial de l'UA dédié à cette lutte.

Il a estimé que ces orientations ont permis de passer de «la phase des intentions à celle des réalisations», citant notamment la mise en place d'un mécanisme de suivi au sein du Conseil de paix et de sécurité et le lancement d'un programme continental destiné à renforcer les capacités africaines face à l'utilisation des technologies émergentes à des fins terroristes.

R. N.

CYBERMENACES

La DGSN muscle sa riposte

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) entend renforcer ses capacités de prévention et de riposte face aux cybermenaces, dans un contexte marqué par l'accélération de la transition numérique et la multiplication des risques liés aux nouvelles technologies. Cette orientation a été au centre d'un séminaire national organisé jeudi à l'École supérieure de police Ali-Tounsi, à Châteauneuf (Alger). Dans son allocution, le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a placé le renforcement de l'«immunité numérique» au cœur des priorités de l'institution. Il a assuré que les services de police mobiliseraient les moyens nécessaires pour garantir la sécurité du cyberespace, avec la même rigueur que celle déployée sur le terrain. La sécurité ne se limite désormais plus à la protection des personnes et des biens matériels, mais englobe également la préservation de l'identité numérique et des données personnelles des citoyens.



LA PROTECTION DES DONNÉES, UN IMPÉRATIF

Ali Badaoui a souligné que le développement des services numériques devait impérativement s'accompagner d'un dispositif efficace de cybersécurité et d'une meilleure sensibilisation des citoyens aux risques encourus. Dans cette perspective, la DGSN s'est engagée dans un processus de mise en conformité avec la législation relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel afin de renforcer la confiance des usagers dans les services numériques de sécurité.

Le recours à l'intelligence artificielle figure également parmi les axes abordés lors de cette rencontre. Le directeur général a mis en avant son potentiel dans l'amélioration des méthodes de prévention, notamment grâce à ses capacités de traitement et d'analyse des données. Son intégration devrait contribuer à détecter plus rapidement les failles de sécurité, à accélérer le traitement des incidents et à mieux faire face à des menaces cybernétiques de plus en plus complexes.

UN GUIDE POUR HARMONISER LES PRATIQUES

La protection des données représente également un enjeu majeur pour les enquêteurs, appelés à concilier les exigences de la lutte contre la criminalité, le secret des investigations et le respect des droits et libertés individuels. À ce titre, Ali Badaoui a annoncé l'élaboration d'un guide d'orientation unifié. Ce document devra définir les procédures administratives et opérationnelles applicables au traitement des données personnelles et harmoniser les pratiques au sein des différentes structures de la Sûreté nationale. L'objectif est d'ancrer durablement une culture de protection des données dans le fonctionnement de l'institution.

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le séminaire s'est tenu dans un contexte où le cyberespace constitue un nouvel enjeu de sécurité nationale et de souveraineté économique. Le directeur général a souligné l'importance de la transition numérique engagée par l'Algérie, notamment à travers la création de l'ENSIA et de l'ENSCS, destinées à former des compétences spécialisées. La rencontre a également permis de renforcer la coordination et les échanges entre les institutions face aux défis du numérique.

Au-delà de son volet scientifique, cette rencontre a constitué un espace d'échange entre les institutions concernées avec pour objectif de renforcer la coordination, de mutualiser les expériences et de favoriser une approche commune face aux défis du numérique.

S. Smati

ARNAQUE SUR BARIDIMOB

35 suspects arrêtés à Alger

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé plusieurs réseaux spécialisés dans l'escroquerie en ligne ciblant les utilisateurs de BaridiMob. Trente-cinq suspects, dont huit femmes, ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire qui a fait 740 victimes pour un préjudice estimé à près de 41 milliards de centimes (410 millions de dinars), a indiqué, hier, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

L'enquête a été ouverte à la suite de plaintes d'usagers victimes d'individus se faisant passer pour des employés d'Algérie Poste afin de leur soutirer leurs données personnelles et confidentielles. Ces informations étaient ensuite utilisées pour effectuer des transferts d'argent vers des comptes postaux complices.

Les investigations techniques et le suivi des mouvements financiers ont permis d'identifier les suspects et de saisir des cartes Edahabia, des chèques postaux, des téléphones portables ainsi qu'une somme d'argent issue de ces activités criminelles.

Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le Pôle pénal national de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication, près la cour d'Alger.

Face à la recrudescence de ces arnaques, la DGSN et Algérie Poste appellent les usagers à la vigilance. L'établissement rappelle qu'il ne demande jamais par téléphone, SMS ou réseaux sociaux les codes confidentiels, notamment le code OTP, le PIN, le CVV ou les identifiants BaridiMob.

S. S.

MUTATIONS DES ENSEIGNANTS

Plus de 10 000 bénéficiaires cette année

Le ministère de l'Éducation nationale poursuit ses efforts pour faciliter les changements d'affectation des enseignants. Plus de 10 000 fonctionnaires ont bénéficié durant l'année en cours du dispositif de permutation, tandis que près de 12 000 enseignants en avaient profité l'année dernière.

Un bilan présenté jeudi par le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN). En réponse à une question sur les conditions de mutation des enseignants, le ministre a expliqué que son département avait mis en place plusieurs mécanismes pour répondre aux demandes, tout en veillant au respect des critères réglementaires et à l'égalité des chances entre les fonctionnaires. Il a également insisté sur la nécessité d'améliorer leur situation socioprofessionnelle afin de leur permettre d'exercer leur métier dans de meilleures conditions.



TROIS DISPOSITIFS POUR FACILITER L'OPÉRATION

Le processus repose d'abord sur le mouvement de mutation intra-wilaya, organisé à la fin de chaque année scolaire. Il permet aux enseignants de solliciter un changement d'établissement au sein de leur wilaya, selon un système de points et des critères de priorité. Les demandes sont déposées sur une plateforme numérique qui assure leur traitement et le classement automatique des candidats. L'affectation dépend ainsi du nombre de points et des droits prioritaires des autres postulants. Le deuxième mécanisme concerne les mutations inter-wilayas, qui donnent la possibilité aux enseignants de rejoindre une autre wilaya. Les fonctionnaires concernés peuvent toutefois retirer leur demande lorsque le poste proposé ne correspond pas à leurs attentes. À ces deux procédures s'ajoute le système de permutation entre enseignants, introduit au cours de la précédente année scolaire.

Ce dispositif leur permet d'échanger leurs postes par l'intermédiaire d'une plateforme numérique spécialement dédiée à cette opération. Selon le ministre, il a permis de satisfaire près de 12 000 demandes l'année dernière et plus de 10 000 durant l'année en cours. Pour Mohammed Seghir Sadaoui, la stabilité professionnelle des enseignants constitue un élément important pour le bon fonctionnement des établissements, parce qu'elle leur offre notamment de meilleures conditions pour préparer les cours et assurer le suivi pédagogique des élèves.

PLUS DE 11,9 MILLIONS D'ÉLÈVES DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Le ministre a également évoqué la pression exercée sur les infrastructures scolaires par l'évolution des effectifs. Le réseau national compte actuellement 30 868 établissements, répartis entre 21 512 écoles primaires, 6 455 collèges et 2 901 lycées, et pour l'année scolaire en cours, le nombre d'élèves inscrits dans les trois cycles atteint 11 983 494. Face à ces besoins, l'État poursuit ses investissements dans le secteur de l'éducation. Les dotations budgétaires consacrées à l'éducation ont ainsi enregistré une hausse de 8,4% dans le budget 2026 et de 2,66% dans celui de 2027.

Le ministre prévoit toutefois une baisse progressive des effectifs scolaires à partir de la prochaine année scolaire. Cette s'expliquerait par la baisse des naissances après la hausse observé durant les années 2019-2020.

Nassim Goumettre

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE NATIONALE

Le rôle de l'Université souligné

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a mis l'accent, jeudi à Khenchela, sur le rôle que l'Université est appelée à jouer dans la dynamique économique nationale. Dans une allocution prononcée à l'Université Abbas-Laghrour, à l'occasion d'une rencontre avec la communauté universitaire, le ministre a mis en avant, dans ce contexte, les projets portés chaque année par les étudiants, estimant qu'ils participent aux efforts continus visant à bâtir un pays prospère. Il a également estimé que l'Université de Khenchela s'impose désormais comme un modèle d'établissement moderne, engagé dans le développement de l'économie nationale. Il en veut pour preuve l'accompagnement des étudiants dans la concrétisation de leurs projets, qui a abouti à la création de 27 petites entreprises et de 25 start-ups, ainsi qu'au dépôt de 225 demandes de brevet. Au terme de sa visite, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a assisté, dans la salle de conférences de l'université, à la cérémonie de signature d'une convention de coopération entre l'Université Abbas-Laghrour de Khenchela et l'entreprise Cosider Agrico. Baddari avait auparavant inspecté l'avancement des travaux du projet de construction d'une résidence universitaire de 2.000 lits au chef-lieu de wilaya, où il a instruit les responsables concernés à l'effet de construire des salles de lecture dans les pavillons de la résidence et de faire appel, lors de la réhabilitation ou la réalisation des résidences universitaires, aux énergies renouvelables, et de veiller aux normes de durabilité. Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya de Khenchela par l'inspection, au pôle universitaire Abdelhak Rafik Bererhi, de l'avancement des travaux du projet de réalisation de 4.000 places pédagogiques, avant de visiter l'incubateur d'entreprises, le centre de développement de l'entrepreneuriat et le centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI). Il s'est également intéressé aux projets des étudiants participant à la deuxième édition du challenge national ProtoMarket.

AGRICULTURE

La Banque des gènes opérationnelle en 2027

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a fait savoir, jeudi, que la Banque nationale de gènes devrait entrer en service au cours de l'année 2027, après l'achèvement des travaux de réalisation des bâtiments et l'acquisition des équipements scientifiques et de laboratoire nécessaires, et ce, dans le cadre des efforts de l'Etat visant à préserver le patrimoine génétique national végétal, animal et microbiologique, à développer l'industrie nationale des semences et à renforcer la sécurité alimentaire. S'exprimant lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mme Khalida Boufedeche, présidente de l'Assemblée, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et de plusieurs membres du gouvernement, Khaldi a précisé que son secteur accordait un intérêt particulier à ce projet, soulignant que les bâtiments ont été achevés et qu'un lot important d'équipements scientifiques et de laboratoire a été acquis, parallèlement au lancement de l'opération d'équipement relative à la deuxième phase. A cet égard, le ministre a indiqué que la banque deviendra «opérationnelle et effective» en 2027, faisant état d'un travail en cours pour élaborer un texte réglementaire encadrant son activité.

Ce projet, ajoute-t-il, permettra d'élaborer une stratégie nationale de préservation et de valorisation des ressources génétiques, ainsi que de développer des variétés végétales adaptées aux changements climatiques, ce qui renforcera la souveraineté alimentaire et permettra à l'Algérie d'honorer ses engagements internationaux en matière de biodiversité. Cette banque a également été consacrée dans le projet de loi relatif à l'orientation agricole et à la souveraineté alimentaire, au vu de son rôle dans la conservation des ressources génétiques et leur mise à la disposition des établissements de recherche, contribuant ainsi au développement de la recherche scientifique dans le domaine des programmes d'amélioration des variétés végétales, a poursuivi le ministre.

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Répondant à une question sur l'extension des surfaces cultivées et l'amélioration des rendements, Khaldi a évoqué le projet de loi relatif à l'orientation agricole et à la souveraineté alimentaire, qui remplace la loi n 08-16 prévoyant des plans d'orientation agricole à moyen et long terme définissant les cultures prioritaires selon les potentialités naturelles, les ressources hydriques de chaque région et les besoins du pays, afin d'éviter l'agriculture anarchique et de réduire la facture des importations, notamment pour les céréales et les semences, tout en proposant la création d'un Conseil national de la souveraineté alimentaire en tant qu'organe consultatif. Ces plans s'appuient sur le programme de classification des terres agricoles basé sur les analyses de sol, lancé depuis octobre 2026, en application des instructions du Conseil des ministres réuni le 20 septembre 2026, a fait savoir le ministre.

Concernant une préoccupation relative au devenir de l'Office national de développement des élevages équins et camelins (ONDEEC), il a affirmé que l'Etat œuvre à la réhabilitation de cet établissement public afin de sauvegarder et valoriser ce patrimoine, ajoutant que des courses dédiées au cheval barbe seront programmées dans le but de préserver cette race pure.

CENTRALE DE 40 MW EN CÔTE D'IVOIRE

Sonelgaz concrétise son premier grand projet en Afrique

Le projet sera réalisé par des équipes de Sonelgaz International, avec des compétences et une main-d'œuvre algériennes, déjà mobilisées dans des projets de centrales électriques au Niger et au Tchad.

La société Sonelgaz International a entamé, jeudi, au port d'Alger, l'opération d'exportation et d'expédition de turbines, de matériels et d'équipements destinés à la réalisation d'une centrale de production d'électricité et au renforcement du réseau de distribution électrique en Côte d'Ivoire, dans le cadre de la concrétisation de contrats stratégiques de coopération conclus par cette filiale du groupe Sonelgaz avec la société Côte d'Ivoire Energies (CI-Energies).

Cette opération, première du genre pour l'acheminement par voie maritime à l'étranger d'équipements d'une centrale électrique algérienne, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération énergétique entre l'Algérie et les pays africains et à promouvoir le partenariat économique et commercial dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Dans ce cadre, le directeur général de Sonelgaz International, Yazid Djellouli, a indiqué que cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre des accords commerciaux signés récemment par l'entreprise à Abidjan avec la société ivoirienne CI-Energies, portant sur la réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 40 MW dans la ville de San-Pédro, ainsi que sur la fourniture de matériels et d'équipements électriques destinés à soutenir le réseau de distribution et à améliorer les infrastructures électriques en Côte d'Ivoire

Yazid Djellouli a qualifié le lancement de l'expédition des équipements d'»étape historique», précisant que les équipes chargées de la réalisation entameront les travaux de construction de la centrale de San-Pédro dès l'arrivée des équipements, l'accomplissement des formalités douanières et leur acheminement vers le site du projet.



Et d'ajouter que le délai de réalisation de la centrale est estimé entre trois et quatre mois.

Ce projet constitue le premier contrat commercial de Sonelgaz International concrétisé dans le cadre de ses activités en Afrique, reflétant ainsi la volonté du groupe d'élargir sa présence sur les marchés africains et d'exporter son expertise et ses capacités techniques dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité, a-t-il souligné.

Pour sa part, le directeur central du transport à Sonelgaz-Services, Khiar Sidali, a mis en avant la contribution de cette filiale à l'opération d'exportation, à travers la prise en charge du transport des matériels et équipements, leur préparation et leur conditionnement conformément aux normes requises, en vue de leur expédition par voie maritime vers le port de San Pédro, en Côte d'Ivoire.

Il a précisé que cette contribution s'inscrit dans le cadre de la coordination entre les différentes filiales du groupe Sonelgaz, afin de garantir les conditions logistiques et techniques nécessaires à la réussite de l'opération d'exportation et à la concrétisation du projet dans les délais impartis.

De son côté, le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, Khalil Hedna, a affirmé que cette opération revêt une importance particulière, d'autant qu'elle intervient seulement cinq jours après la signature, à Abidjan (Côte d'Ivoire), de trois contrats, sous la supervision du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, et du ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa Coulibaly.

Le projet comprend trois contrats portant sur la réalisation d'une centrale électrique de 40 MW, la fourniture d'équipements électriques ainsi que la réhabilitation du réseau et la formation.

Implantée à San Pedro, à 500 km d'Abidjan, la centrale sera réalisée par les équipes de Sonelgaz International, avec des compétences et une main-d'œuvre algériennes. Les équipements, fabriqués à 100 % en Algérie, seront acheminés après une opération d'expédition de 12 à 15 jours, avec la contribution de plusieurs filiales du groupe, dont Sonelgaz Services et la SAIEG.

Cette opération marque une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération énergétique de l'Algérie avec les pays africains.

CARBURANTS

Les stations-service sous surveillance numérique

Mieux maîtriser les circuits de distribution, anticiper les besoins et prévenir les perturbations avant qu'elles ne touchent les consommateurs. C'est l'objectif du nouveau dispositif numérique que l'Algérie s'apprête à mettre en place pour renforcer le suivi de l'approvisionnement du marché national en carburants et autres produits pétroliers. Quelque 2 650 stations-service, publiques et privées, seront connectées à une plateforme électronique commune. Le projet était au centre d'une réunion de coordination tenue jeudi 26 novembre, sous la présidence du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et de la Haut-Commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, en présence des PDG de Sonatrach, Nordine Daoudi, et de Naftal, Djamel Cherdoud, ainsi que des responsables des organismes concernés. L'enjeu est de permettre aux pouvoirs publics de disposer d'une vision précise et actualisée des stocks, des flux de distribution et des niveaux de consommation dans les différentes wilayas. Grâce à ces données, les éventuels déséquilibres pourront être repérés plus rapidement et les approvisionnements ajustés en fonction des besoins. Les régions du Grand Sud bénéficieront d'une attention particulière afin de prévenir les tensions et de garantir la disponibilité des produits. Le dispositif prévoit la mise en réseau des stations-service et l'interconnexion des systèmes d'information de Sonatrach, Naftal, de l'Autorité de régulation des hydrocarbures et des opérateurs privés. Les échanges de données s'appuieront sur le réseau souverain sécurisé « ARIAS », avec pour objectif d'améliorer la coordination et d'accélérer la prise de décision. Au-delà de la numérisation du secteur, cette initiative vise ainsi à renforcer la maîtrise des circuits de distribution, à mieux anticiper les fluctuations de la demande et à limiter les risques de rupture. L'objectif final est d'assurer un approvisionnement plus régulier et de préserver la disponibilité des carburants pour les consommateurs sur l'ensemble du territoire national.

CERTIFICATION HALAL

L'Algérie durcit les conditions d'importation

L'Algérie renforce les exigences de certification halal pour les produits alimentaires importés. Le 24 novembre, le ministère camerounais du Commerce a informé les exportateurs de son pays de nouvelles obligations concernant les viandes et certains produits transformés destinés au marché algérien.Les certificats accompagnant les viandes devront désormais préciser l'espèce animale et son sexe, ainsi que le nom ou la raison sociale de l'importateur algérien et ses informations d'identification.Déjà annoncées le 3 novembre en Algérie, ces mesures visent à améliorer la traçabilité des produits et à sécuriser les importations. Les certificats doivent être délivrés par la Grande Mosquée de Paris ou l'un de ses organismes agréés dans les pays exportateurs. Les autorités camerounaises ont appelé les opérateurs à respecter ces règles pour éviter les retards de dédouanement.

Le dispositif concerne aussi certains produits transformés, notamment le chocolat, les biscuits, les pâtisseries et des ingrédients laitiers soumis à la certification halal. Il ne s'applique toutefois pas à toutes les denrées alimentaires.Les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Cameroun restent modestes et concentrés sur quelques produits, notamment le café, le thé et les épices côté camerounais, et le sel, le soufre et le ciment côté algérien. Les deux pays souhaitent toutefois élargir leur coopération aux produits transformés. En septembre 2025, NOHI Chocolateries a ainsi conclu un accord avec l'entreprise algérienne Technocast pour développer les exportations de produits à base de cacao et d'autres denrées agroalimentaires.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les produits algériens dans les espaces duty free

Les produits nationaux seront commercialisés, dès janvier 2027, dans les espaces hors taxes (Duty free) des aéroports et ports algériens. L'opération, au centre d'une réunion présidée jeudi par le ministre du Commerce extérieur, Kamel Rezig, vise à promouvoir le produit local auprès des voyageurs et à élargir ses débouchés.

La rencontre a également porté sur le renforcement des exportations par voie aérienne, en coordination avec Air Algérie et sa filiale Air Algérie Cargo, à travers le développement du fret et la facilitation de l'acheminement des marchandises algériennes vers les marchés extérieurs.

FINANCEMENT DES PME

La BEA et le FGAR renforcent leur soutien

La direction régionale de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) à Oran a accueilli, jeudi, une rencontre avec des représentants du Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), consacrée au renforcement de leur coopération en faveur des petites et moyennes entreprises.

La réunion, tenue en présence du directeur régional et de responsables des deux institutions, a porté sur les moyens de mieux coordonner leurs efforts pour accompagner les PME, soutenir leurs projets d'investissement et faciliter leur accès au financement, dans le but de stimuler l'initiative économique.

DANGERS DES JEUX ÉLECTRONIQUES

La protection des enfants, une responsabilité partagée

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a souligné, jeudi dans un communiqué, que la protection des enfants contre les dangers des jeux électroniques demeure une responsabilité partagée, appelant à un usage sûr et responsable de l'espace numérique.



La protection des enfants demeure «une responsabilité partagée», la famille étant la première ligne de défense pour les prémunir contre les risques pouvant menacer leur sécurité psychologique et comportementale, d'où l'impératif d'ancrer la culture d'une utilisation sûre et responsable de l'espace numérique afin de garantir aux enfants un environnement sain et sûr pour leur épanouissement, a insisté le ministère. A cet effet, le ministère appelle les parents à «faire preuve de vigilance et de prudence quant à la nature des jeux auxquels leurs enfants s'adonnent et à vérifier si leurs contenus sont adaptés à leur âge et à leur stade de développement psychologique et comportemental, notamment face à la propagation croissante des jeux vidéo électroniques dont certains peuvent comporter des scènes et des contenus violents, des insinuations ou des pratiques inappropriées pour les jeunes tranches d'âge. L'exposition récurrente à des contenus inadéquats, notamment ceux contenant des scènes de violence, des comportements agressifs et des contenus à caractère sexuel pourrait influer négativement sur le comportement des enfants et leur perception et les amener à adopter des pratiques malsaines, et ce, de par le risque d'influer négativement sur leurs résultats scolaires et leur équilibre socio-psychologique, notamment avec l'utilisation excessive de ces jeux et des fonctionnalités d'interaction et de diffusion en direct, assurées via certaines plateformes, pouvant les exposer à des risques supplémentaires». Face à cette situation, le ministère appelle les parents à «veiller à surveiller les jeux électroniques auxquels leurs enfants ont recours et à vérifier la nature de leurs contenus ainsi que leur classification selon l'âge avant de les autoriser à y jouer, tout en accompagnant les enfants et en les guidant dans l'utilisation des supports numériques, et en veillant à ne pas les laisser exposés à des contenus électroniques inadaptés à leur âge». Dans ce contexte, le ministère a mis l'accent sur la nécessité de «fixer des horaires appropriés pour l'utilisation des jeux électroniques et d'éviter tout usage excessif au détriment des études, du sommeil et des activités sociales et récréatives, tout en renforçant le dialogue au sein de la famille et en sensibilisant les enfants aux risques liés aux contenus numériques inappropriés». Il a également insisté sur l'importance d'«encourager les enfants à signaler tout contenu ou toute communication suscitant leur inquiétude ou leur causant un malaise, ainsi que de diversifier leurs activités en les incitant à la lecture, au sport, aux activités culturelles et récréatives, et aux interactions sociales directes». Par ailleurs, le ministère a rappelé qu'il met à la disposition des parents la plateforme Sanedcom dédiée aux consultations familiales, qui constitue un «espace d'accompagnement et d'orientation, permettant de soumettre des interrogations et d'exprimer des préoccupations au sujet des diverses questions liées à l'éducation des enfants, à leur protection et à leur accompagnement».

CIRCULATION INTERDITE POUR CERTAINS VÉHICULES DU 27 AU 29 NOVEMBRE

Le transport de marchandises paralysé durant le scrutin

La Gendarmerie nationale a rendu public un communiqué fixant les contours d'une immobilisation massive du fret. Du vendredi 27 novembre 2026 à minuit jusqu'au dimanche 29 novembre à 5h00 du matin, la quasi-totalité des véhicules de transport de marchandises devra rester à l'arrêt. Une mesure qui accompagne l'organisation des élections locales du 28 novembre 2026. Cette décision découle d'un arrêté ministériel signé le 16 novembre par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le texte encadre spécifiquement la circulation des poids lourds sur la période électorale, dans une logique de sécurisation des axes routiers et de fluidification des déplacements des électeurs vers les bureaux de vote. La suspension couvre un peu plus de deux jours pleins, soit 53 heures sans interruption. Sont visés tous les engins acheminant des matériaux lourds : graviers, sable, bois et dérivés, ainsi que l'ensemble des produits destinés aux chantiers du bâtiment. Les citernes de carburant figurent également sur la liste des véhicules interdits de rouler. La particularité de cet arrêté tient à son extension au-delà du réseau routier. Le fret ferroviaire est lui aussi concerné par le gel, sur exactement la même plage horaire. Autrement dit, aucun acheminement de marchandises ne pourra s'effectuer par les rails durant ce week-end électoral, ce qui place l'ensemble de la chaîne logistique nationale en pause forcée. Tout ne s'arrête pas pour autant. Le communiqué prévoit une dérogation claire pour les transporteurs chargés du ravitaillement quotidien de la population. Lait, farine, viandes, fruits et légumes continueront d'être livrés normalement aux commerces et aux marchés pendant toute la durée de l'opération. Cette exception répond à une nécessité évidente. Priver les ménages de produits de première nécessité pendant plus de deux jours aurait provoqué des tensions sur les étals, surtout un week-end. Les autorités ont donc préféré cibler les flux non essentiels, ceux du BTP en tête, plutôt que d'imposer un blocage indifférencié. Une seconde souplesse est inscrite dans le texte. Chaque wali dispose du pouvoir d'accorder, sur son territoire, des autorisations exceptionnelles pour la circulation et le transport des citernes de carburant. Une soupape utile en cas de pénurie localisée dans une station-service ou de besoin urgent signalé par un opérateur.

INTEMPÉRIES

Les premières neiges recouvrent les hauteurs du Djurdjura

Après un été indien qui s'est longuement prolongé en Algérie, les premiers flocons de la saison ont fait leur apparition sur les cimes du Djurdjura, offrant un spectacle hivernal saisissant tout en perturbant déjà la circulation routière. Le changement de décor est radical entre les wilayas de Tizi-Ouzou et de Bouira. Dès les premières heures de la journée, une épaisse couche de poudreuse a recouvert les massifs emblématiques de la région, notamment sur les hauteurs de Tikjda ainsi qu'au niveau du col de Tizi N'Kouilal. Par endroits, le cumul de neige dépasse déjà les quinze centimètres d'épaisseur. Ce retour tant attendu de l'hiver redonne aux montagnes kabyles leur blancheur et leur splendeur habituelles, après des semaines marquées par une douceur persistante. Face à ce paysage métamorphosé, de nombreux visiteurs et habitants de la région se sont déplacés en nombre pour profiter des premiers plaisirs de la neige et immortaliser ce début de saison hivernale. Si l'arrivée des premières neiges ravira les amoureux de la montagne, elle complique sérieusement les déplacements entre Bouira et Tizi-Ouzou. L'accumulation rapide de la poudreuse sur la chaussée a contraint les autorités à restreindre le trafic sur plusieurs axes stratégiques reliant les deux wilayas. Dans un point de situation diffusé sur sa page officielle Tariki, la Gendarmerie nationale a annoncé la fermeture de la route nationale numéro 33. La circulation y est totalement interrompue au niveau de la région d'Aswel, relevant de la commune d'Ait-Boumehdi, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. La même mesure de précaution s'applique également à la route nationale numéro 30. Cet axe reliant Bouira à Tizi-Ouzou est désormais impraticable au niveau du col de Tizi N'Kouilal, sur le territoire de la commune d'Iboudrarene, en raison de l'épais manteau neigeux qui bloque la voie. Face à l'ampleur des chutes de neige et aux difficultés rencontrées par les automobilistes, les services des travaux publics sont immédiatement entrés en action. Plusieurs engins de déneigement ont été déployés sur le terrain afin de dégager les chaussées enneigées. Les équipes s'emploient activement à rouvrir les routes nationales reliant les deux wilayas kabyles pour rétablir une circulation fluide et sécurisée. En attendant la réouverture complète des axes concernés, la plus grande vigilance reste recommandée aux usagers de la route s'approchant des zones montagneuses du Djurdjura.

FRAIS DU HADJ 2027

Les délais de paiement fixés au 3 décembre

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a rappelé, jeudi dans un communiqué, les personnes concernées par le hadj pour la saison 2027 que la date limite pour accomplir les formalités administratives et s'acquitter des frais du hadj a été fixée au jeudi 3 décembre prochain. Les délais fixés expirent jeudi 3 décembre 2026, à 18h00 au niveau des guichets de la Banque d'Algérie et à 23h59 pour la plateforme de paiement en ligne accessible via le portail algérien du hadj, précise le communiqué. A cet effet, les personnes concernées n'ayant pas encore finalisé leurs démarches sont invitées à «les accomplir dans les meilleurs délais, avant l'expiration des délais impartis, afin de compléter les formalités d'accomplissement du rite du hadj», ajoute la même source.

TRONÇON ROUTIER BIRTOUTA-ALGER

Les travaux d'entretien lancés avant la fin de l'année

La première partie, reliant Baba Ali à Birtouta, se trouve dans un «bon état», tandis que la seconde, reliant Birtouta à Khemis El Khechna, connaît une dégradation nécessitant des travaux d'entretien afin d'écarter tout danger pour les usagers, a précisé le ministre.



Les travaux d'entretien de l'autoroute Est-Ouest, sur le tronçon reliant Birtouta (Alger) à Khemis El Khechna (Boumerdès), seront lancés avant la fin de l'année en cours, a annoncé, jeudi, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mme Khalida Boufedeche, présidente de l'Assemblée, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et de plusieurs membres du Gouvernement, le ministre a précisé que le tronçon reliant Baba Ali à Khemis El Khechna se subdivise en deux parties. La première partie, reliant Baba Ali à Birtouta, se trouve dans un «bon état», tandis que la seconde, reliant Birtouta à Khemis El Khechna, connaît une dégradation nécessitant des travaux d'entretien afin d'écarter tout danger pour les usagers, a-t-il précisé, ajoutant qu'une opération de réhabilitation de cette route, mise en service en 2010, a été inscrite au titre de l'année en cours. Pour remédier à cette dégradation, une entreprise de réalisation, constituée du consortium SNTP et d'une entreprise chinoise, «a été sélectionnée et se trouve actuellement en cours d'installation pour entamer ses missions début décembre prochain», a ajouté le ministre. A une question portant sur les mesures prises pour la réhabilitation de l'autoroute Est-Ouest sur son tronçon reliant Baba Ali à Khemis El Khechna, les travaux d'entretien seront programmés par tronçons de trois kilomètres, afin d'éviter sa fermeture totale, a fait savoir le ministre en réponse. Dans le même contexte, M. Djellaoui a souligné que les opérations de réparation et d'entretien ne concernent pas uniquement les 29 km de l'axe reliant les wilayas d'Alger, de Boumerdès et de Bouira, mais portent également sur des tronçons dégradés à Aïn Defla, Oran, Constantine et Annaba. En réponse aux autres questions des députés concernant plusieurs routes dans certaines wilayas, le ministre a indiqué que ses services œuvraient en coordination avec les différents intervenants à la concrétisation des projets sur le terrain et à l'inscription de nouveaux projets selon les priorités, tout en mobilisant les enveloppes financières nécessaires pour assurer leur réalisation dans les meilleures conditions.

IN GUEZZAM

Recensement du patrimoine culturel et naturel

Une équipe de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar a mené une opération de terrain visant à inventorier le patrimoine culturel et naturel dans la région d'In-Guezzam, durant la période du 15 au 25 novembre courant, a-t-on appris auprès de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya. L'opération, menée par une équipe de douze (12) cadres, en coordination avec le service de préservation du patrimoine culturel et naturel, le service de l'inventaire et la subdivision territoriale de Tamanrasset, a concerné les zones de Hassi-Bouchengua, Adakh-Dakh et In-Ardagh, avec une attention particulière accordée aux secteurs concernés par l'extension urbaine et agricole. Elle a permis de recenser 493 monuments funéraires, 23 monuments visibles en surface et 49 panneaux de gravures rupestres, a révélé la source. Les sorties effectuées sur le terrain ont également permis de constater la présence de peintures rupestres dans la région d'Adakh Dakh, ainsi que de plusieurs monuments funéraires nécessitant des mesures de protection et de préservation. Elles ont également permis de relever l'existence d'un cimetière à In-Ardagh, qui fait actuellement l'objet d'une étude menée par les membres du laboratoire de recherche en Afrique du Nord (ARPAN). Par ailleurs, plusieurs parois rocheuses de la région pourraient abriter des gravures rupestres, compte tenu de la nature des roches sur lesquelles elles seraient réalisées. Cette initiative de l'ONPCA, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à inventorier et à préserver le patrimoine culturel et naturel de la wilaya, va se poursuivre prochainement pour couvrir la partie occidentale de la région d'In-Guezzam ainsi que la daïra de Tin-Zaouatine, a fait savoir la direction de la Culture et des Arts.

UNIVERSITÉ DJILLALI-LIABÈS DE SIDI BEL-ABBÈS

Ancrer la culture de l'initiative

Le Club de recherche d'emploi de l'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès poursuit la mise en œuvre de son programme de formation et d'orientation visant à qualifier et à accompagner les étudiants afin de faciliter leur insertion dans la vie professionnelle, à travers l'organisation d'une série d'initiatives et de rencontres scientifiques destinées à renforcer l'ouverture de l'université sur son environnement économique et à faire connaître les exigences du marché du travail, a-t-on appris auprès de la direction du club. Dans ce cadre, le club œuvre, sous la supervision du recteur de l'université, le professeur Bouziani Merahi, et en coordination avec le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), à jouer un rôle d'interface entre les étudiants et les différents dispositifs d'emploi et d'accompagnement, notamment ceux proposés par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). La même source a ajouté que les activités du club sont actuellement axées sur l'organisation de sessions de formation spécialisées et de rencontres d'orientation, encadrées par des enseignants et des formateurs. A ce titre, le membre du club Aliaoui Abdelkader est chargé de présenter aux étudiants les missions de l'Agence nationale de l'emploi et les prestations qu'elle propose aux demandeurs d'emploi, ainsi que de leur expliquer les procédures et les modalités d'inscription aux prochaines sessions de formation destinées à renforcer leurs compétences et leurs aptitudes. Les responsables du Club de recherche d'emploi, présidé par Benaissa Boumediene, s'emploient également à ancrer la culture de l'initiative et de l'innovation en milieu universitaire, à travers l'organisation de programmes de sensibilisation et de motivation encadrés par des enseignants spécialisés, parmi lesquels figurent le professeur Laouedj Zouaoui et la professeure Beladjal Fouzia. Ces programmes visent à encourager les étudiants à dépasser les méthodes traditionnelles de recherche d'emploi, à acquérir des compétences pratiques et à renforcer leurs capacités à créer de la valeur ajoutée. Ils ambitionnent également de développer leurs aptitudes en matière de communication professionnelle afin de leur permettre de réussir leurs entretiens d'embauche et de convaincre les partenaires et les investisseurs d'accompagner leurs projets entrepreneuriaux et de contribuer à leur concrétisation sur le terrain, selon la même source.

TISSEMSILT

Réception prochaine d'un parc de loisirs

Un parc de loisirs et de détente à Tissemsilt, dont les travaux de réalisation enregistrent un taux d'avancement d'environ 90%, devra être réceptionné «prochainement », a-t-on appris auprès du directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC), Sid-Ahmed Beniza. M. Beniza a précisé à l'APS que cette infrastructure de loisirs, qui s'étend sur une superficie de quatre hectares, a bénéficié d'une enveloppe financière de plus de 274 millions de dinars, dans le cadre du programme complémentaire de développement dont a bénéficié la wilaya. Il a ajouté que ce parc comprend des espaces de détente et des aires de jeux destinées aux enfants, ainsi que des locaux commerciaux. Réalisé selon des normes modernes, cet espace est appelé à devenir un véritable lieu de détente et de loisirs pour les familles et les habitants de la commune de Tissemsilt. Le projet vise à offrir un environnement alliant divertissement et tranquillité, tout en contribuant à l'amélioration du paysage urbain du chef-lieu de la wilaya, a souligné le même responsable. Il a également ajouté que ce projet devra contribuer à la création de postes d'emploi au profit des jeunes, compte tenu des équipements et des services qui seront proposés au sein du parc. Il a, par ailleurs, indiqué qu'une attention particulière a été accordée à l'aménagement de cet espace, conformément aux normes garantissant le confort et le bien-être des visiteurs. A ce titre, M. Beniza a rappelé que le parc bénéficie d'un emplacement stratégique, à proximité de la route nationale 14 (RN 14) reliant Tissemsilt à la wilaya voisine de Tiaret, un axe caractérisé par une circulation relativement importante, ce qui devrait renforcer l'attractivité du site auprès des visiteurs.

HEZBOLLAH

L'État libanais passe à l'offensive judiciaire

Beyrouth entend mettre fin au statut d'exception du Hezbollah et rétablir la primauté de la loi.

La confrontation entre l'État libanais et le Hezbollah prend une nouvelle dimension sur le terrain judiciaire. L'élargissement des poursuites visant des cadres et des membres du mouvement, dans les affaires des explosifs de Dhahr el-Baïdar et de la cellule du nord du pays, marque une nouvelle étape dans la volonté des autorités de réaffirmer leur autorité et de mettre fin aux activités sécuritaires et militaires du parti en dehors des institutions étatiques.

Cette évolution intervient dans un contexte politique et sécuritaire particulièrement sensible, marqué par les débats autour du monopole des armes par l'État et de l'application des décisions gouvernementales. Mercredi, le commissaire du gouvernement près le tribunal militaire, le juge Claude Ghanem, a ainsi émis trois avis de recherche et d'investigation à l'encontre de cadres du Hezbollah, dont Bilal Al-Assaad, pour leur absence aux convocations judiciaires dans le cadre de l'affaire de Jurd Bcharré et Batroun.

Parallèlement, la juge d'instruction militaire, Ghada Abou Alwan, a délivré des mandats de dépôt à l'encontre des cinq personnes arrêtées dans le nord du Liban le 10 novembre dernier. Ces dernières sont poursuivies pour constitution d'un groupe armé, recrutement de membres et préparation de moyens militaires. La défense conteste toutefois les accusations, niant notamment que les personnes concernées aient effectué une mission de reconnaissance à caractère sécuritaire.

Ces procédures s'inscrivent dans le prolongement de la décision prise par le gouvernement, le 2 mars, interdisant les activités sécuritaires et militaires du Hezbollah et limitant son action au domaine politique. Elles ne préjugent cependant pas de la culpabilité des personnes poursuivies.



LE DOSSIER DE DHAHR EL-BAÏDAR SOUS TENSION

Au-delà des procédures engagées, la question du renvoi de l'affaire des explosifs de Dhahr el-Baïdar devant le Conseil de justice continue de diviser la classe politique. Le 22 octobre dernier, le Conseil des ministres avait décidé de reporter l'examen de la demande présentée par le ministre de la Justice, Adel Nassar, dans l'attente de l'évolution des investigations. Une décision qui avait conduit les ministres des Forces libanaises à quitter la séance.

Cette éventuelle saisine du Conseil de justice, qui relève d'un décret adopté en Conseil des ministres, confierait l'instruction du dossier à un magistrat spécialement désigné. Dans ce contexte, plusieurs ambassades, notamment celles des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Australie, du Canada et du Japon, ont appelé à une procédure judiciaire rapide et indépendante.

Face à cette dynamique, le Hezbollah maintient sa contestation. Son secrétaire général, Naïm Kassem, a réclamé la libération des personnes détenues dans les affaires de Bcharré et Batroun, tout en défendant la légitimité des activités des personnes mises en cause dans le dossier de Dhahr el-Baïdar. Il a également adressé une mise en garde aux autorités, affirmant que « la patience face à l'injustice a ses limites ».

LA FIN DU STATUT D'EXCEPTION ?

Pour le député Ibrahim Mneimneh, l'action judiciaire engagée contre le Hezbollah constitue une étape déterminante vers la fin du statut d'exception dont le mouvement aurait bénéficié pendant plusieurs années. Il estime que tous les Libanais doivent être soumis aux mêmes règles de droit et que la justice pourrait désormais représenter le principal levier de mise en œuvre des décisions de l'État relatives au monopole des armes.

Selon lui, l'ancienne équation de « l'armée, du peuple et de la résistance » ne saurait plus justifier une situation particulière pour le Hezbollah. Il considère que le recours aux institutions judiciaires constitue une avancée importante pour consacrer l'autorité de l'État et rétablir la primauté de la loi.

Le député appelle ainsi à poursuivre cette démarche au-delà du seul dossier de Dhahr el-Baïdar, afin de traiter l'ensemble des situations qui ont échappé au cadre légal et institutionnel. Pour lui, la justice doit devenir la référence incontournable dans la gestion du dossier du Hezbollah, mais aussi dans la construction d'un État fondé sur l'égalité devant la loi.

De son côté, l'expert constitutionnel Antoine Messarra met en garde contre les limites de cette dynamique en l'absence d'une souveraineté pleinement rétablie. Il estime que les difficultés rencontrées par les institutions judiciaires, administratives et sécuritaires sont directement liées à la dualité du pouvoir et à la présence d'armes en dehors du contrôle de l'État.

Tout en saluant les efforts déployés par les autorités et certains magistrats, il souligne que cette évolution nécessite un soutien populaire plus large pour produire des résultats durables. Le Liban se trouve ainsi engagé dans un processus de réaffirmation progressive de l'autorité de ses institutions, mais dont l'aboutissement dépendra autant de la volonté politique que de la capacité de l'État à faire respecter ses décisions.

R.I/Agences

RUSSIE-UKRAINE

Un nouvel échange de dépouilles

La Russie aurait remis à l'Ukraine les dépouilles de 250 soldats ukrainiens, en échange de celles de 22 militaires russes, selon une source citée jeudi par l'agence Sputnik.
L'opération aurait été menée avec l'aide de la Biélorussie, au poste-frontière de Novaïa Gouta.
Cet échange interviendrait alors que plusieurs initiatives diplomatiques auraient été engagées pour tenter de mettre fin au conflit, notamment à Abou Dhabi et à Genève, avec la participation de représentants russes, ukrainiens et américains.
Par ailleurs, l'état-major ukrainien aurait estimé les pertes russes à près de 1,65 million de militaires depuis le début de la guerre, le 24 février 2022. Kiev aurait également fait état de la destruction de milliers d'équipements militaires, dont 12 512 chars, 25 992 véhicules blindés, 52 825 systèmes d'artillerie et plus de 621 000 drones. Ces chiffres, communiqués par l'armée ukrainienne, n'ont pas été confirmés indépendamment.

SOUDAN

L'étau militaire se resserre autour de Damazin

La guerre au Soudan connaît une nouvelle escalade dans la région du Nil Bleu, où les affrontements entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide (FSR) font peser de nouvelles menaces sur les populations civiles. La ville de Damazin, capitale de l'État du Nil Bleu, se retrouve au cœur des tensions, alors que les deux camps annoncent des avancées militaires et renforcent leurs positions sur le terrain.

Selon des sources militaires soudanaises, plus de 15 000 combattants de l'armée sont arrivés à Damazin dans un contexte marqué par la progression des forces de l'alliance « Tasis », dirigée par les FSR, sur plusieurs axes en direction de la ville. Cette évolution ravive les inquiétudes quant à une possible extension des combats à une zone qui accueille déjà des milliers de personnes ayant fui les affrontements dans d'autres localités de la région.

DAMAZIN SOUS LA MENACE D'UNE NOUVELLE OFFENSIVE

Les craintes se sont accentuées après l'annonce par l'alliance « Tasis » de la prise de contrôle du camp militaire de Maganza et de sa progression vers Damazin. Dans un communiqué publié jeudi sur son site internet, l'alliance a affirmé que ses forces avaient pris le contrôle de cette localité et de son camp militaire à l'issue de violents affrontements avec l'armée et les forces qui lui sont alliées. Elle a également fait état du déploiement de renforts pour sécuriser les positions conquises.



Présentant cette opération comme une étape importante de sa stratégie militaire, l'alliance a indiqué qu'elle s'inscrivait dans le cadre d'une offensive plus large visant à prendre le contrôle de l'État du Nil Bleu et à progresser vers d'autres objectifs stratégiques.

Lundi dernier, les forces de « Tasis » avaient appelé à permettre aux civils de quitter Damazin et Al-Rusayris, parallèlement à l'annonce de leur prise de contrôle de la zone de Suda. Une déclaration qui témoigne de la dégradation de la situation sécuritaire et des risques encourus par les populations prises au piège des combats.

L'ARMÉE REVENDIQUE DES AVANCÉES AU KORDOFAN-NORD

Sur un autre front, l'armée soudanaise a annoncé avoir repris le contrôle de l'ensemble de l'État du Kordofan-Nord et de ses différentes localités, affirmant que la région ne comptait plus de présence des Forces de soutien rapide. Cette annonce intervient après la reconquête de la zone d'Oum Sumaima, située à l'ouest de la ville d'El-Obeid.

Dans le même contexte, le gouvernement de l'État du Kordofan-Nord a fait savoir qu'environ 80 % des habitants avaient regagné leurs domiciles dans l'unité administrative d'Oum Achira, signe d'un retour progressif à la normale dans certaines zones ayant connu des affrontements.

Toutefois, ces développements militaires contrastent avec la situation dans la région du Nil Bleu, où les combats continuent de provoquer d'importants déplacements de populations. Les civils, déjà éprouvés par plus de trois années de conflit, restent particulièrement exposés à l'intensification des opérations militaires et à la détérioration des conditions humanitaires.

Depuis avril 2023, le Soudan est plongé dans une guerre opposant l'armée régulière aux Forces de soutien rapide, un conflit qui a provoqué une grave crise humanitaire, des déplacements massifs de populations et une profonde dégradation de la situation sécuritaire dans le pays.

WASHINGTON-TÉHÉRAN

La paix toujours hors de portée

Tandis que Trump évoque une fin de guerre à sa convenance, l'Iran multiplie les avertissements et renforce ses dispositifs militaires.

Alors que la guerre entre l'Iran et les États-Unis approche de son neuvième mois, les tensions s'intensifient autour du détroit d'Ormuz. Entre menaces de représailles, renforcement des capacités militaires et tentatives de médiation, Téhéran affiche sa détermination à résister aux pressions américaines. De son côté, Donald Trump affirme pouvoir mettre fin au conflit « pratiquement quand je le déciderai », malgré les critiques croissantes aux États-Unis.

Le bras de fer entre les deux pays se poursuit sur fond de confrontations militaires et de difficultés économiques. Le coût de la guerre aurait atteint 48,3 milliards de dollars au 13 novembre, selon un responsable du département américain de la Défense. Sur le terrain, les échanges de frappes se sont poursuivis, tandis que les Gardiens de la révolution ont annoncé que deux pétroliers avaient été touchés par des mines marines dans le détroit d'Ormuz.

TÉHÉRAN REJETTE LE BLOCUS AMÉRICAIN

Face aux pressions de Washington, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a affirmé que la priorité de son pays était désormais de neutraliser les sanctions et de renforcer sa capacité de résistance. « L'encerclement de l'Iran est impossible », a-t-il déclaré, assurant que Téhéran travaillait à maintenir ses circuits commerciaux et à garantir son approvisionnement grâce à différents itinéraires.

Tout en affirmant que les négociations restaient à l'ordre du jour, le responsable iranien a estimé que la priorité actuelle était de faire échec aux pressions américaines. Il a confirmé la poursuite des contacts avec les médiateurs qataris et pakistanais, qui tentent de relancer le processus diplomatique.

Téhéran affirme avoir proposé la réouverture du détroit d'Ormuz dans les deux jours suivant un éventuel accord, à condition que Washington lève le blocus, débloque les avoirs iraniens gelés et mette fin aux hostilités sur tous les fronts.

Dans le même temps, le vice-président du Parlement iranien, Hamid Reza Haji Babai, a brandi la menace d'un « blocus contre blocus », avertissant que si le pétrole iranien ne pouvait être exporté, aucun pétrole ne sortirait de la région.

LES TENSIONS GAGNENT LES PAYS DU GOLFE

La situation inquiète également les pays dépendants des approvisionnements énergétiques transitant par le détroit d'Ormuz. La Corée du Sud, qui a importé 70 % de ses besoins pétroliers du Moyen-Orient en 2025, envisage d'élargir la zone d'intervention de son unité navale Cheonghae aux eaux situées au sud du golfe d'Oman afin de protéger ses navires commerciaux.



Une perspective vivement critiquée par Abbas Araghchi, qui a averti son homologue sud-coréen que la présence de forces militaires étrangères risquait d'aggraver les tensions et d'élargir le conflit. Séoul a toutefois assuré ne pas envisager de participer à la guerre ni de déployer des troupes dans la région.

Sur le plan économique, le dollar a dépassé les 295 000 tomans sur le marché libre iranien, tandis que les exportations pétrolières du pays seraient tombées à un niveau proche de zéro en raison du blocus maritime. Washington a également renforcé ses sanctions contre plusieurs entités et individus iraniens.

PRÉPARATIFS MILITAIRES ET TENSIONS AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

Parallèlement, Téhéran poursuit le renforcement de ses capacités militaires. Le porte-parole des Gardiens de la révolution, Hossein Mohebi, a assuré que la production de missiles n'avait jamais été interrompue et que les capacités offensives et défensives iraniennes continuaient de progresser. L'armée affirme également développer de nouveaux systèmes de défense aérienne.

La visite en Russie de Yahya Rahim Safavi, conseiller du Guide suprême, alimente par ailleurs les spéculations sur un approfondissement de la coopération militaire entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'aviation et de la défense aérienne.

De son côté, l'entité sioniste affirme être prêt à reprendre les frappes contre l'Iran, y compris sans participation américaine. Les accusations sionistes concernant un éventuel programme iranien d'armes chimiques ont également ravivé les tensions. Téhéran dénonce une tentative de justifier une nouvelle intervention militaire.

Malgré cette escalade verbale et militaire, Donald Trump n'aurait pas encore donné son feu vert à une reprise des hostilités. Entre pressions économiques, démonstrations de force et médiations sans résultat tangible, le détroit d'Ormuz demeure ainsi au cœur d'une confrontation dont les répercussions dépassent largement les frontières iraniennes.

R.I/Agences

NIGERIA

Huit terroristes de Daech neutralisés dans le nord-est

L'armée nigériane a annoncé avoir éliminé huit combattants présumés de l'organisation terroriste État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), lors de deux frappes aériennes menées dans l'État de Borno, dans le nord-est du Nigeria. Les opérations ont été conduites dans la localité de Tombouna, relevant de la zone administrative d'Abadam, à proximité du lac Tchad.

Selon une source sécuritaire, les frappes ont été déclenchées à la suite d'opérations de renseignement et de surveillance ayant permis de repérer des mouvements suspects. La première intervention a visé un véhicule suspect, qui a été détruit. Une seconde frappe a ensuite ciblé huit individus regroupés sous un arbre, dont deux auraient survécu à la première attaque et six autres les auraient rejoints.Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de l'opération militaire Hadin Kai, engagée par les forces nigérianes pour affaiblir les réseaux de l'ISWAP et réduire leur capacité d'action dans le bassin du lac Tchad.

TINUBU PROMET LE RETOUR DE LA PAIX

Sur le terrain politique, le président nigérian Bola Ahmed Tinubu a réaffirmé son engagement à mettre fin à l'insécurité dans le pays. En déplacement à Maiduguri, capitale de l'État de Borno, il a assuré que la paix finirait par revenir et que le terrorisme serait éradiqué. Il a également appelé les combattants à déposer les armes et à renoncer à la violence.

Le chef de l'État a, par ailleurs, promis d'œuvrer à la libération de plus de 70 élèves toujours retenus en captivité, à la suite de deux enlèvements survenus en mai et en juin dans la région d'Askira-Uba. Ces déclarations ont rassuré certaines familles, même si plusieurs d'entre elles regrettent l'absence de mesures sécuritaires concrètes et visibles sur le terrain.

Pour l'analyste Kabir Adamu, la présence du président à Maiduguri témoigne d'une amélioration de la situation sécuritaire. Selon lui, la majeure partie de l'État de Borno serait désormais plus sûre et accessible, malgré la persistance de difficultés dans certaines zones éloignées des centres urbains.

L'INSÉCURITÉ, UN ENJEU MAJEUR AVANT LA PRÉSIDENTIELLE

Au pouvoir depuis 2023, Bola Ahmed Tinubu fait toujours face à de fortes attentes concernant la lutte contre le terrorisme. Cette question constitue l'un des principaux défis de son mandat, alors que le pays se prépare à l'élection présidentielle prévue en janvier 2027. Le président ambitionne d'obtenir un second mandat, dans un contexte marqué par les critiques de l'opposition et les préoccupations persistantes de la population.Depuis 2009, le Nigeria est confronté à une insurrection armée menée notamment par Boko Haram et sa faction dissidente, l'ISWAP. Malgré les opérations militaires et l'élimination de plusieurs responsables de ces groupes, les organisations terroristes conservent une capacité de nuisance et continuent de mener des attaques, particulièrement dans le nord-est du pays.La persistance de cette menace place ainsi la sécurité au centre des enjeux politiques et électoraux, à quelques mois d'un scrutin qui s'annonce déterminant pour l'avenir du pays.

YÉMEN

La riposte militaire s'intensifie contre les Houthis

La tension militaire s'intensifie au Yémen après l'attaque visant la raffinerie de Jazan, en Arabie saoudite. La coalition de soutien à la légitimité au Yémen a annoncé, jeudi, la destruction d'une plateforme de lancement de missiles balistiques dans la province de Hodeïda, affirmant que cette installation avait été utilisée par les Houthis pour mener cette attaque. Cette opération intervient quelques minutes après l'avertissement du porte-parole de la coalition, le général Turki Al-Maliki, qui avait promis une riposte militaire ferme à toute attaque contre les civils et les infrastructures civiles. Mercredi, un projectile tiré par les Houthis avait également atteint le port de Jazan, causant des dégâts matériels légers sans faire de victimes.

Dans le même contexte, les systèmes de défense aérienne saoudiens ont intercepté et détruit, jeudi à l'aube, deux missiles balistiques dirigés vers Riyad et deux drones dans la province orientale. La veille, huit drones avaient été abattus dans plusieurs régions, notamment à Ras Tanura et aux abords du port islamique de Djeddah. Un missile de croisière visant l'ouest du Royaume avait également été intercepté.

Sur le plan diplomatique, Riyad a informé les ambassadeurs étrangers accrédités dans le Royaume de sa détermination à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de ses citoyens et des résidents. Parallèlement, les affrontements entre les forces gouvernementales et les Houthis ont repris sur les fronts de Marib, d'Al-Jawf et de Lahj, tandis que des frappes aériennes ont ciblé des positions militaires et des plateformes de lancement de missiles dans plusieurs provinces, dont Taëz, Sanaa et Saada, dans le cadre de l'opération « Aube du Yémen ».

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE

Huit affiches pour lancer la phase de groupes

Les seize équipes engagées s'apprêtent à disputer les premières rencontres d'une phase de groupes qui s'étalera jusqu'en janvier 2027.



Les choses sérieuses commencent pour les seize formations engagées dans cette édition 2026-2027 de la Ligue des champions. Répartis en quatre groupes, les prétendants au sacre continental entament ce week-end un parcours de six journées, avec un premier objectif : prendre une option sur la qualification pour les quarts de finale.

L'attention algérienne sera naturellement tournée vers le MC Alger, qui affrontera Young Africans, samedi à 14h, à Zanzibar. De retour en phase de groupes, le Doyen ambitionne de retrouver les sommets africains, cinquante ans après son unique sacre continental, décroché en 1976. Les Vert et Rouge devront toutefois se méfier d'une formation tanzanienne habituée à ce rendez-vous, puisqu'elle enchaîne une quatrième participation consécutive à ce stade de la compétition.

Le groupe B promet d'ailleurs une lutte particulièrement disputée avec la présence du Zamalek et du Club Africain. Les deux clubs s'affronteront samedi dans une confrontation entre anciens champions d'Afrique. Les Égyptiens, quintuple vainqueurs de l'épreuve, partiront avec l'expérience de leur côté face aux Tunisiens, de retour en phase de groupes après plusieurs saisons d'absence.

Dans le groupe A, l'Espérance de Tunis accueillera le Wiliete SC, tombeur surprise de Mamelodi Sundowns lors des tours préliminaires. Les Sang et Or devront donc se méfier du représentant angolais, qui disputera sa première phase de groupes. L'autre rencontre opposera le Petro Atlético au FC Nouadhibou, dimanche à Luanda.

Le groupe C proposera également deux affiches intéressantes. La RS Berkane recevra Colombe Sportive, tandis que Simba SC croisera le fer avec les Orlando Pirates dans un duel entre deux habitués des compétitions africaines.

Enfin, le groupe D verra le champion en titre, Pyramids FC, débuter face au MAS de Fès. Al Hilal Omdurman sera opposé au Horoya AC, dimanche à Kigali.

Autre nouveauté de cette édition, la VAR sera utilisée pour la première fois sur l'ensemble des rencontres de la phase de groupes. La compétition se poursuivra jusqu'au 24 janvier 2027, date de la fin du premier tour. Les deux premiers de chaque poule accéderont aux quarts de finale, avec en ligne de mire une prime de six millions de dollars pour le futur champion.

COUPE DE LA CAF

L'USMA lance la défense de son titre

La bataille pour le sacre continental reprend ses droits. Championne en titre après son succès face au Zamalek en finale de la précédente édition, l'USM Alger retrouvera la compétition demain au stade du 5-Juillet, où elle accueillera l'AS Real de Bamako. Les Rouge et Noir ambitionnent de réussir leur entrée en matière et de confirmer leur statut de favoris du groupe D. Dans cette même poule, le CS Sfaxien affrontera les Mozambicains de Black Bulls. Le groupe A sera marqué par la présence de deux anciens vainqueurs. Le Raja Casablanca recevra, aujourd'hui, l'AS-KO Karai, tandis qu'Al Ahly accueillera le Primeiro de Agosto au Caire. Les deux formations chercheront à démarrer sur une bonne note dans une poule qui s'annonce disputée. Dans le groupe B, Azam FC a croisé, hier, le fer avec Al Ahli Tripoli à Zanzibar. Cet après-midi, l'AS FAR recevra Durban City, qui découvre la phase de groupes de la compétition. Le groupe C reste, quant à lui, incomplet, dans l'attente du résultat du match retour entre le CR Belouizdad et l'AS Douanes de Mauritanie. En attendant, Maniema Union et Singida Black Stars s'affronteront, demain, à Kinshasa. Le vainqueur du duel préliminaire rejoindra cette poule, où figure également Red Arrows.

La première journée s'étalera ainsi sur trois jours, avec sept rencontres au programme. Le vainqueur de l'épreuve empochera une prime de quatre millions de dollars, tandis que les deux premiers de chaque groupe accéderont aux quarts de finale. Pour l'USMA, l'enjeu sera de confirmer sa suprématie continentale et de réussir le premier pas vers un éventuel deuxième sacre consécutif

LIGUA EUROPA

L'OM risque gros

L'Olympique de Marseille risque de lourdes sanctions de l'UEFA après les violents affrontements survenus jeudi soir au Vélodrome, en marge du match contre le Levski Sofia (1-0), en Ligue Europa. Déclenchées après des saluts nazis de supporters bulgares, les violences ont fait cinq blessés hospitalisés et six autres pris en charge sur place. Déjà sous le coup d'un sursis après des incidents contre l'Atalanta en novembre 2025, l'OM devrait écoper d'un huis clos partiel. Mais l'UEFA pourrait aller plus loin avec un huis clos total, une lourde amende ou une interdiction de déplacement de ses supporters.

JUVENTUS

Conceiçao convoité en Premier League

Selon la Gazzetta dello Sport en Italie , trois clubs de Premier League seraient sur les rangs pour s'attacher les services de Francisco Conceição, le joueur de la Juventus. « Manchester United, Liverpool et Newcastle United ont tous manifesté leur intérêt pour l'ailier international portugais. Liverpool cherche toujours à renforcer ses ailes après le départ de Mohamed Salah cet été, Manchester United a besoin de renforts offensifs, tandis que Newcastle s'est vu offrir la possibilité de recruter le joueur de 23 ans l'année prochaine dans le cadre d'un accord qui faciliterait le transfert définitif de Nick Woltemade à Turin.Woltemade est prêté à la Juventus cette saison, et a marqué cinq buts et délivré trois passes décisives en 14 apparitions toutes compétitions confondues pour le club italien » écrit le média italien.Maillots de foot Et d'ajouter que « Conceicao n'a pas encore pris de décision concernant son avenir au sein du club.« Pour l'instant, Conceição ne pense pas à l'avenir et laisse même entendre qu'il souhaite rester à Turin et tenter de remporter des trophées », a-t-on indiqué.

PSG

Quinones pour remplacer Doué

Pour compenser les blessures de Désiré Doué et Khvicha Kvaratskhelia, le Paris Saint-Germain étudie la piste de l'international mexicain Julian Quinones, qui évolue à Al-Qadsiah, en Arabie saoudite. Selon la presse mexicaine, Luis Campos envisagerait un prêt de six mois pour renforcer le secteur offensif parisien. Âgé de 29 ans, l'attaquant réalise un excellent début de saison avec 12 buts et 6 passes décisives en 17 matches. Interrogé sur cette éventuelle arrivée, Luis Enrique a répondu : « Quinones ? Le PSG a tous les meilleurs joueurs du monde dans son viseur. » Une déclaration qui entretient la piste sans confirmer l'existence de discussions.

REAL MADRID

Pas de retour de Rodrygo avant 2027

José Mourinho a donné des nouvelles de Rodrygo, actuellement diminué par des problèmes physiques et une maladie. S'il salue les efforts de l'attaquant brésilien à l'entraînement, l'entraîneur du Real Madrid ne prévoit pas son retour avant la fin de l'année. Il ne devrait ainsi pas être disponible face à Arsenal ni pour les dernières rencontres de championnat. Mourinho reste toutefois convaincu de son importance pour l'équipe une fois rétabli.

LAMOUCHI SUR SON ÉVICTION DE LA TUNISIE

« Mon successeur était déjà dans l'avion »

Près de cinq mois après son départ de la sélection tunisienne, Sabri Lamouchi est revenu sur son limogeage, consécutif à la défaite face à la Suède (5-1) au Mondial 2026. Invité de l'émission « Riolo Club » sur RMC Sport, le technicien français a fait part de son incompréhension, affirmant ne pas s'attendre à une telle décision.

« J'étais convaincu que j'allais diriger l'entraînement du lendemain », a-t-il confié, avant de révéler que son successeur, Hervé Renard, était déjà en route. « Cela veut dire que la décision avait été prise à l'avance », a-t-il estimé.

Lamouchi a toutefois assumé sa responsabilité dans l'échec tunisien, tout en précisant n'avoir aucune animosité envers Renard. « Je ne lui en veux pas. Ce qui me dérange, c'est la manière dont les choses se sont passées », a-t-il conclu.

La Tunisie a terminé le Mondial avec trois défaites face à la Suède (5-1), au Japon (4-0) et aux Pays-Bas (3-1).

LIGUE DES CHAMPIONS CAF
YOUNG AFRICANS -MC ALGER (14H00)

Le Mouloudia pour un bon début en Tanzanie

Face à un adversaire redoutable sur ses terres, le Doyen devra afficher solidité, maîtrise et efficacité pour réussir son entrée en lice et lancer idéalement sa course à la qualification aux quarts de finale.

Le MC Alger s'apprête à relever un nouveau défi continental. En déplacement en Tanzanie pour affronter Young Africans (Yanga SC), le représentant algérien entend réussir une bonne opération, aujourd'hui, à 14h00, dans le cadre de la première journée de la phase de groupes de la Ligue des champions africaine. Face à l'une des formations les plus redoutables du football tanzanien, les Vert et Rouge devront afficher beaucoup de maîtrise et de détermination pour espérer revenir avec un résultat positif.

Ce rendez-vous constitue un test important pour les hommes du Mouloudia, appelé à confirmer leurs ambitions africaines face à un adversaire qui bénéficie d'un soutien populaire considérable et d'une solide expérience sur la scène continentale.

Le MC Alger n'aura pas la tâche facile face à Young Africans. Habitué aux compétitions africaines et porté par un public particulièrement passionné, le club tanzanien constitue un adversaire redoutable sur ses terres. Les Mouloudéens devront notamment se méfier de l'intensité physique et de l'engagement de leurs adversaires, dans une atmosphère qui s'annonce particulièrement chaude.



Pour le représentant algérien, l'objectif sera de réussir une bonne entame dans une poule particulièrement relevée. Le groupe B comprend également le Zamalek d'Égypte et le Club Africain de Tunisie. Seules les deux premières équipes décrocheront leur qualification pour les quarts de finale.

KARIM DELHOUM FACE À SON PREMIER GRAND DÉFI

Parti mardi soir en direction de la Tanzanie, le Mouloudia a entamé sa préparation avec l'ambition de revenir avec un résultat positif. L'équipe est conduite par Karim Delhoum, entraîneur intérimaire, qui a retenu 25 joueurs pour ce déplacement. La liste comprend notamment Ramdane, Ghorari et Hammache dans les buts, Ghezala, Abdellaoui, Halaïmia et Khelif en défense, ainsi que Benkhemassa, Zougrana, Naïdji, Ferhat, Bayazid, Konaté et Bangoura dans les autres compartiments.

Le staff mouloudéen devra trouver la bonne formule pour permettre à son équipe de résister à la pression adverse tout en exploitant les espaces susceptibles de se présenter. La discipline tactique, la solidité défensive et l'efficacité devant les buts seront déterminantes.

UN RÉSULTAT POSITIF POUR LANCER LA CAMPAGNE AFRICAINE

Même si un déplacement à Zanzibar représente un véritable défi, le MCA possède suffisamment d'arguments pour rivaliser avec Young Africans. Une victoire serait évidemment idéale, mais un match nul constituerait également une opération intéressante avant la réception du Zamalek lors de la deuxième journée.

Le Doyen sait qu'il n'a pas droit à beaucoup d'erreurs dans ce groupe particulièrement compétitif. Une bonne entrée en matière permettrait aux Algérois d'aborder la suite de leur parcours continental avec davantage de confiance et de sérénité.

Le Mouloudia est ainsi attendu au tournant pour réussir son entrée dans cette nouvelle aventure africaine et défendre dignement les couleurs du football algérien.

Rafik G.

LUCA ZIDANE SORT DE SON SILENCE

«Tout le monde guette mes erreurs »

Le gardien international algérien Luca Zidane est revenu sur la pression médiatique liée à son célèbre patronyme. Dans un entretien accordé à la radio espagnole RTVE, le portier de Leganés a évoqué les comparaisons avec son père, Zinédine Zidane, et les critiques dont il fait régulièrement l'objet.

Depuis son départ de Grenade l'été dernier, le gardien de 28 ans tente de relancer sa carrière à Leganés. Mais il sait que ses performances sont davantage scrutées que celles des autres joueurs. « Je suis très fier de mon père et de sa carrière, mais j'essaie de tracer ma propre voie. Les comparaisons et les critiques existeront toujours », a-t-il expliqué.

Il estime notamment que la moindre erreur prend rapidement des proportions importantes. « Si un autre gardien de deuxième division espagnole commet une faute, presque personne n'y prête attention. Moi, je sais que la moindre erreur déclenchera un tollé, mais je le prends avec calme. J'y suis habitué », a-t-il confié.

Sur le plan sportif, Luca Zidane se dit heureux de son nouveau départ à Leganés, où l'arrivée de Luis Carrión a apporté une nouvelle dynamique. « Je me sens en pleine forme. Nous sommes ambitieux et nous cherchons à gagner chaque match », a-t-il assuré.

Le portier algérien a également cité Manuel Neuer et David Raya parmi ses références, saluant leur style de jeu et leur participation à la construction. Il a par ailleurs apporté son soutien à son coéquipier Álvaro Morata, souvent critiqué, ainsi qu'à Jesús Owono, gardien d'Andorre, après le décès tragique du joueur Jesús de Miguel à la suite d'un choc en match.

À Leganés, Luca Zidane entend désormais se concentrer sur ses performances et poursuivre sa progression, loin du poids des comparaisons familiales, avec l'ambition de s'imposer durablement en sélection nationale.

CAF AWARDS 2026

L'USM Alger à la conquête du titre de meilleur club africain

L'USM Alger pourrait couronner une saison continentale exceptionnelle par une nouvelle distinction. Le club algérois figure parmi les trois finalistes pour le titre de meilleur club africain de l'année 2026, selon la liste dévoilée par la Confédération africaine de football (CAF).

Cette nomination récompense le parcours remarquable des Rouge et Noir, vainqueurs de la Coupe de la Confédération face au Zamalek d'Égypte, puis de la Supercoupe d'Afrique contre Mamelodi Sundowns, sur le terrain même du club sud-africain.

L'USMA sera en concurrence avec Mamelodi Sundowns et l'AS FAR. Le lauréat sera connu le 2 décembre prochain, lors de la cérémonie des CAF Awards, prévue à Lagos, au Nigeria. La présence algérienne se distingue également dans le football féminin. Farid Benstiti figure parmi les dix candidats au trophée du meilleur entraîneur de l'année. Sous sa direction, les Algériennes ont décroché la médaille de bronze et le prix du Fair-play à la CAN 2026, tout en validant une première qualification historique pour la Coupe du monde 2027 au Brésil. Deux internationales sont aussi en lice dans les catégories individuelles. La défenseure Marine Dafeur prétend au titre de Joueuse africaine de l'année, tandis que la gardienne Chloé N'Gazi est nominée pour celui de Gardienne de l'année.

La sélection nationale figure, par ailleurs, parmi les prétendantes au trophée de meilleure équipe féminine, aux côtés notamment de l'Afrique du Sud, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mali et du Nigeria.

TROIS ALGÉRIENS EN LICE POUR LE PLUS BEAU BUT DE L'ANNÉE

La liste des nominations réserve également une place à trois représentants algériens dans la catégorie du plus beau but de l'année : Adil Boulbina, Zinédine Ferhat et Marine Dafeur.

L'ailier des Verts est retenu pour sa réalisation décisive contre la RD Congo (1-0 après prolongation), en huitième de finale de la CAN 2025, qui avait offert à l'Algérie son billet pour les quarts de finale.

Zinédine Ferhat doit sa nomination à son but inscrit avec le MC Alger face à Al-Hilal du Soudan (2-1), en phase de groupes de la Ligue des champions. Quant à Marine Dafeur, elle est distinguée pour sa réalisation lors du succès algérien contre le Kenya (2-0), à la CAN féminine 2026.

La concurrence sera notamment assurée par les Sud-Africains Aubrey Modiba et Teboho Mokoena, ainsi que par les Camerounaises Grace Mendoua et Maeva Nyadjou. Avec l'USM Alger, Farid Benstiti et plusieurs internationaux, l'Algérie aborde ainsi cette édition des CAF Awards avec une représentation dans plusieurs catégories, portée par les résultats de ses clubs et de ses sélections.

ATHLÉTISME

Djamel Sedjati sur le podium mondial de l'année

Djamel Sedjati clôture la saison 2026 au deuxième rang mondial du 800 mètres avec 1 438 points, à seulement 22 unités du Kényan Emmanuel Wanyonyi (1 460 pts). Le Canadien Marco Arop complète le podium avec 1 414 points. Cette performance récompense la régularité de l'Algérien de 27 ans, détenteur du record national (1:41.46), qui s'est notamment illustré en remportant l'Ultimate Championship à Budapest en septembre (1:41.91) et l'or aux Jeux méditerranéens de Tarente.

LIGUE EUROPA

Gouiri offre la victoire à l'OM

L'Olympique de Marseille a renoué avec la victoire en Ligue Europa en dominant le Levski Sofia (1-0), avant-hier soir au Vélodrome, lors de la 5e journée de la phase de Ligue. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'international algérien Amine Gouiri, titulaire en pointe, qui a transformé un penalty à la 28e minute d'une frappe croisée du pied droit.

L'attaquant marseillais aurait pu s'offrir un doublé après la pause, lorsque l'OM a obtenu un second penalty. Mais sa tentative de panenka, manquant de puissance, a été facilement captée par le gardien Vutsov. Un raté qui a relancé les Bulgares, lesquels ont accentué la pression et même trouvé la barre transversale. Malgré ces frayeurs, les hommes de Bruno Génésio ont préservé leur avantage jusqu'au bout. Un succès précieux dans la course à la qualification pour les barrages, auquel Gouiri a largement contribué, malgré son penalty manqué.



Mots Croisés

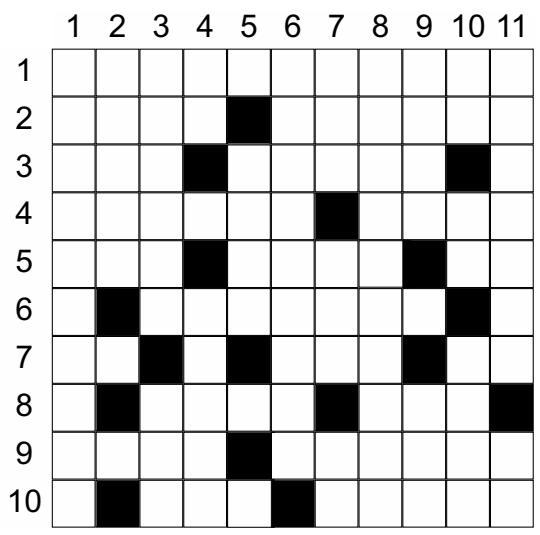

Horizontalement
1- Elle s'oppose à l'allopathie. 2- Poissons rouges - Plaisantins. 3- Pouffe - La vieille est acariâtre. 4- Encens - Fleuve d'Irlande.
5- Bienvenue - De même - Dans. 6- Ramassée d'un seul coup de râteau. 7- Grugé - Poussés - Article. 8- Choc - Support de manchettes.
9- Unir - Protéine. 10- Trace de pied - Décrochement en construction.

Verticalement
1- Elle ne fait pas le printemps. 2- Prénom étranger. 3- Profession - Pied de vigne.
4- Existes - Vénéra. 5- Construit. 6- Quart fleurie.
7- Forte tête - Mandaté - Fin de verbe.
8- Procédé qui permet de connaître à distance l'indication d'un appareil de mesure.
9- Mal accueilli - Douillet pour les œufs.
10- Fin de mode - Bienvenue -
Fleuve de Sibérie. 11- Extrait - Dans.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Marginalisation Marginallisation Marginalisassion Marjinalisation	Réconciliation Réconcilliation Récanciliation Reconciliation
Pharmaceutique Pharmaçeutique Pharmasseutique Farmaceutique	Pivoter Pivauter Pivotter Pivautter

Les mots fléchés

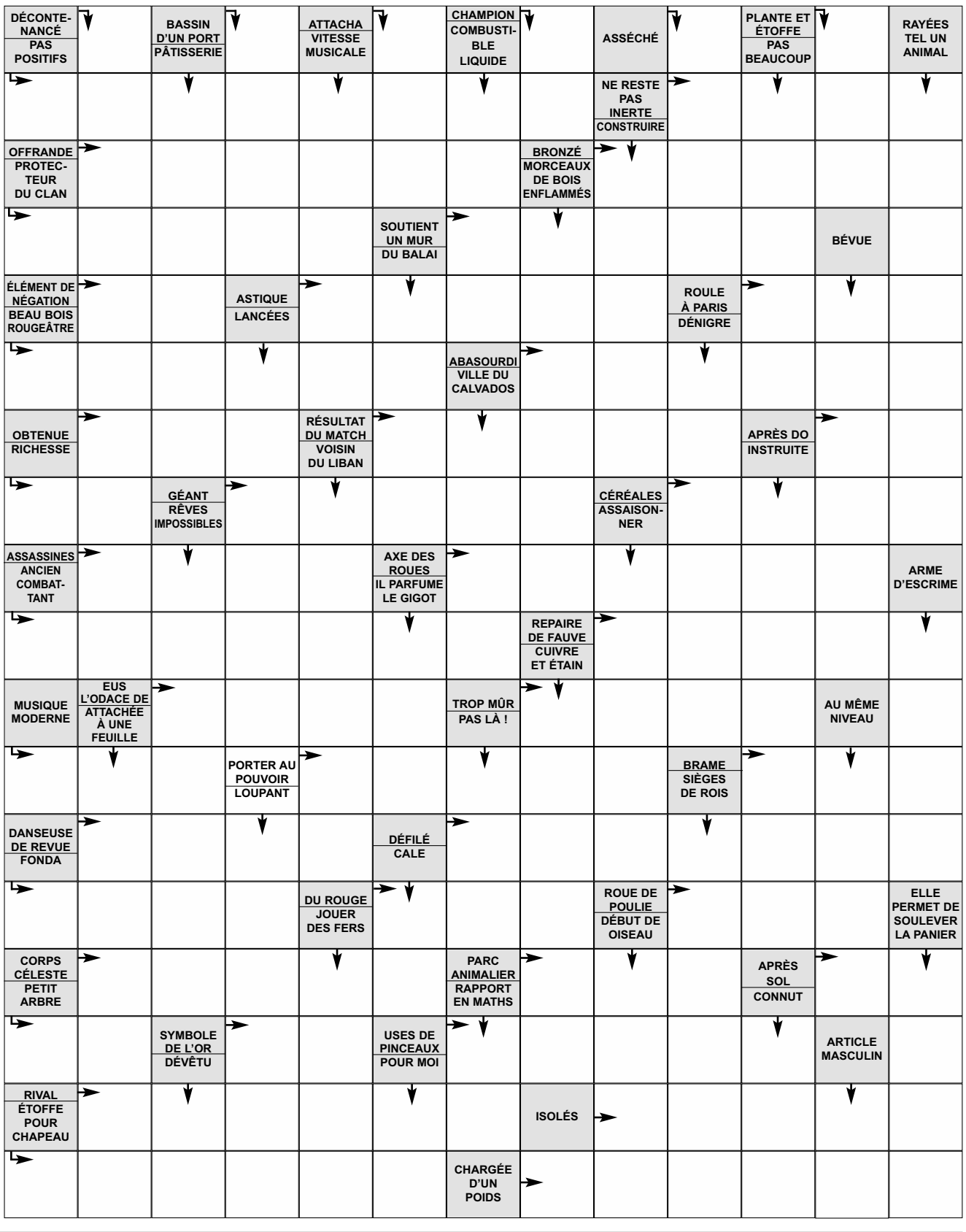

BIFFE-TOUT

EN 11 LETTRES :
Partie de la zoologie qui traite des poissons

AGNATHE	EQUIPOTENT	POLITICIEN
BAOBAB	FERMOIR	POLTRON
BIMOTEUR	GUILLOTINE	PORCELAINE
CARAVANING	HIPPOCRATE	POTIER
CATAPLASME	KABYLIE	PRÉFACE
CENTÉSIMAL	KAOLIN	PROPÈNE
CHALAZE	LAITUE	QUAKER
CHEVROTINE	LINGOT	RÉEL
CHROMOSOME	LIQUEUR	ROTATIVE
CIGOGNE	MENHIR	RUGBY
CITRON	MINCE	SOUBRESAUT
CORDIALITÉ	MINUIT	STUDIO
CORTEX	MUCUS	TRAMPOLINE
COUPOLE	NÉOLOGIE	TYMPAN
CRÊPAGE	OMBRELLE	UNTEL
ECUSSON	PALÉTUVIER	VALVULE
ELIGIBLE	PARABOLE	VERGLAS
EPISODE	PARODIE	

E	C	C	P	O	L	T	R	O	N	E	C	U	S	S	O	N	C	E	G
Q	O	E	E	N	E	P	O	R	P	C	O	U	P	O	L	E	A	N	U
U	R	N	P	A	R	O	D	I	E	F	E	R	M	O	I	R	T	I	I
I	D	T	E	I	L	E	P	T	E	E	B	C	U	R	H	P	A	T	L
P	I	E	T	Z	C	A	O	A	L	V	E	A	I	G	R	Y	P	O	L
O	A	S	K	N	A	G	I	B	L	I	I	H	O	E	B	M	L	R	O
T	L	I	I	A	N	L	I	T	G	E	N	T	F	B	I	Y	A	V	T
E	I	M	P	I	O	G	A	O	U	E	T	A	A	N	A	O	S	E	I
N	T	A	L	O	I	L	L	H	M	E	C	U	U	T	P	B	M	H	N
T	E	L	B	L	L	O	I	S	C	E	R	I	V	A	O	E	E	C	E
E	T	S	E	I	E	I	T	N	E	E	T	E	R	I	L	R	C	C	E
N	R	O	T	N	M	U	T	D	N	L	H	A	I	L	E	X	H	A	T
I	A	U	O	Y	D	O	O	I	M	O	B	T	E	T	E	R	R	R	A
A	M	B	N	I	M	S	T	U	C	O	R	R	A	T	O	E	O	A	R
L	P	R	O	T	I	P	C	E	L	I	B	T	R	N	K	P	M	V	C
E	O	E	E	P	E	U	A	E	U	M	E	O	I	A	G	G	O	A	O
C	L	S	E	E	S	L	I	N	O	R	C	N	U	C	E	A	S	N	P
R	I	A	S	A	L	G	R	E	V	L	I	Q	U	E	U	R	O	I	P
O	N	U	E	G	A	P	E	R	C	E	I	L	Y	B	A	K	M	N	I
P	E	T	E	N	G	O	G	I	C	E	L	U	V	L	A	V	E	G	H

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
ATTACHESCASES - RELIERA - CECI - MENS - MENER - ID - ST - PI - TSETSE - TSARINE - PERIR - ANISETTE - AVE - ENTETE - AROME - SA - CREE - SI - REALISATEUR - LITCHI - FORA - GAIN - AINESSE - DEGELEES - SEP - MON - MARS - TELE - NEVE - AIR - UN - OUF - INFINI - EDITEURS EUT - HEUREUSE - OSEE.

VERTICALEMENT
STRESSANTE - ADONNEE - TENTANT - ALIENE - DU - CALS - RIESLING - VOIR - CI - PISTAIT - EMEUTE - CHEMINEE - SCALA - FEU - ERE - ET - CAHIERS - US - USANT - TARTINES - IRE - ESPEREE - ES - ANS - NACREE - OEUFS - TIF - SE - TRAM - ROSSERIES - DECISIVES - REL - NUE - SIDERE - IRA - PETITE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- SIGNALEMENT. 2- EPAULA - ONDE.
3- MEME - NANO. 4- ICI - EGUEULE.
5- LANGOUSTE. 6- EU - ETIERS. 7- ASSISTES.
8- NU - ETRANGE. 9- TIEN - EEN - ES.
10- ESSAIS - TEST.

VERTICALEMENT
1- SEMILLANTE. 2- IPECA - SUIS. 3- GAMINES - ES. 4- NUE - GUI - NA. 5- AL - EO - SE.
6- LANGUETTES. 7- AUSTERE. 8- MONETISANT.
9- ENOUEE. 10- ND - RAGES. 11- TETEES - EST.

4x4 Greffe - Shakespeare
Compromettre - Humainement

BIFFE-TOUT : CONFIDENCES

Voxtral 3 Le pari de Mistral AI sur l'IA parlante

Dans ce contexte en pleine effervescence, la start-up française Mistral AI, déjà remarquée pour ses modèles de langage open source, vient de franchir un nouveau cap avec la présentation de Voxtral, sa première famille de modèles d'IA dédiée à la compréhension de la parole (spoken language understanding, ou SLU), publiée sous licence Apache 2.01. Avec Voxtral, Mistral entend poser les bases d'un écosystème vocal ouvert, capable de rivaliser avec les solutions des géants technologiques.

Présenté par Mistral AI le 20 octobre 2026, Voxtral 3 associe plusieurs modèles de transcription et de synthèse vocale à un kit de développement destiné aux agents capables d'utiliser des outils pendant une conversation.

La nouveauté ne réside donc pas seulement dans la qualité de la voix, mais dans la possibilité de transformer un échange oral en suite d'actions sur des systèmes métiers. Cette évolution reste conditionnée par la reconnaissance des accents, la gestion des interruptions, la sécurité des accès et la validation humaine des opérations sensibles.



L'intelligence artificielle ne se limite plus à la vision ou au texte. Ces dernières années, la parole est devenue un champ de recherche stratégique, où se croisent des enjeux techniques, commerciaux et politiques. Si la transcription automatique a connu d'importants progrès, la capacité des machines à comprendre réellement le langage parlé reste un défi plus complexe et plus riche.

CE QUI VIENT DE SE PASSER

Mistral AI a lancé Voxtral 3, une famille comprenant des modèles de transcription hors ligne et en temps réel, un modèle de synthèse vocale et un SDK d'agents vocaux construit sur LiveKit. L'ensemble est accessible par les API de Mistral et peut également être déployé sur une infrastructure privée, selon des conditions à examiner avec l'entreprise.

La famille distingue plusieurs usages. Voxtral Mini Transcribe 3 privilégie le coût et la rapidité, Voxtral Small Transcribe 3 vise une précision supérieure, et Voxtral Mini Transcribe Realtime 3 traite les flux en continu. Voxtral Speech 3 transforme ensuite le texte en parole, tandis qu'un modèle généraliste assure le raisonnement et les appels d'outils.

Cette architecture permet à un agent de vérifier une facture, consulter un dossier, rechercher une information ou préparer un rendez-vous pendant l'échange. Elle ne signifie pas que le modèle vocal prend seul toutes les décisions : la réussite dépend du modèle de raisonnement, des connecteurs, des permissions et des règles de confirmation.

Ce qui est réellement nouveau

Un outil de transcription convertit la parole en texte. Un agent vocal doit accomplir une tâche plus large : détecter le début et la fin d'un tour de parole, interpréter l'intention, consulter des données, choisir un outil, exécuter une action et produire une réponse vocale sans interrompre inutilement l'utilisateur.

Voxtral 3 organise ces étapes dans un pipeline continu. Le modèle de transcription écoute et détecte la fin du tour, un modèle généraliste raisonne et appelle les outils, puis le modèle de synthèse répond. Mistral affirme que ce fonctionnement parallèle permet de terminer chaque tour en moins d'une seconde et d'interrompre la voix de l'agent lorsque l'utilisateur reprend la parole.

La modularité constitue un apport important. Chaque étape repose sur un composant distinct, ce qui permet théoriquement de changer le modèle de raisonnement, la voix ou la langue sans reconstruire tout le système. Cette souplesse facilite l'adaptation à un métier, mais multiplie aussi les points de défaillance et les éléments à superviser.

COMMENT FONCTIONNE VOXTRAL 3

Le vocabulaire contextualisé peut améliorer la reconnaissance de noms propres ou de termes techniques sans réentraînement. La diarisation vise à identifier les différents locuteurs. Ces fonctions sont utiles dans la relation client, la santé ou les services administratifs, mais elles doivent être évaluées sur les accents, le bruit, les chevauchements de parole et les vocabulaires réellement rencontrés.

La documentation distingue aussi les niveaux de couverture linguistique. Les 50 langues concernent principalement la transcription de fichiers. La transcription en temps réel et la synthèse vocale couvrent des ensembles différents. Il serait donc trompeur de présenter toutes les fonctions comme également disponibles dans plus de 50 langues.

POURQUOI CELA COMPTE POUR LES ORGANISATIONS

La voix peut devenir une interface d'action lorsqu'elle réduit la distance entre une demande et un processus. Un technicien peut interroger une documentation sans quitter son intervention, un conseiller peut faire vérifier une facture pendant l'appel, et un patient peut demander un rendez-vous sans naviguer dans plusieurs écrans.

L'intérêt ne se limite pas au confort. Une interface vocale peut améliorer l'accessibilité pour les personnes qui maîtrisent mal un logiciel, rencontrent des difficultés visuelles ou utilisent un service dans une situation où les mains et le regard sont occupés. Elle peut également traiter des demandes simples avant un transfert vers un professionnel.

La valeur dépend toutefois du taux d'accomplissement, pas seulement de la fluidité de la voix. Une organisation doit mesurer la précision de la transcription, le nombre de reformulations, la latence, les erreurs d'outil, le coût par demande résolue et la fréquence des reprises humaines. Une voix naturelle peut masquer une action incorrecte avec davantage de crédibilité qu'une interface textuelle.

CE QUE LES RÉSULTATS PERMETTENT RÉELLEMENT D'AFFIRMER

Mistral présente Voxtral Small Transcribe 3 comme supérieur à Whisper, Scribe v2 et Gemini 3.5 Transcribe sur plusieurs tests multilingues et de diarisation. L'entreprise publie des évaluations sur Fleurs, des corpus de conversations et un indice de reconnaissance vocale d'Artificial Analysis. Elle revendique aussi un coût inférieur à plusieurs services concurrents pour la synthèse vocale. Ces résultats montrent une progression technique crédible, notamment sur la couverture linguistique, la diarisation et le traitement en continu. Ils ne suffisent pas à démontrer la fiabilité d'un agent complet. Un benchmark de transcription mesure des erreurs de mots, alors qu'un agent professionnel doit aussi comprendre l'intention, sélectionner le bon outil et s'abstenir lorsqu'une autorisation manque. La recherche récente sur les agents vocaux multilingues montre, par ailleurs, que la réussite d'une tâche peut varier fortement selon la langue, même lorsque la conversation paraît fluide. Les évaluations futures devront donc publier des résultats par langue et par scénario, et pas seulement une moyenne globale.

VOIX, DONNÉES PERSONNELLES ET RESPONSABILITÉ

Une conversation vocale peut contenir des données d'identité, de santé, de paiement ou de localisation. Le déploiement doit préciser où l'audio est traité, s'il est conservé, qui peut consulter les transcriptions et pendant combien de temps. L'hébergement européen ou sur infrastructure propre apporte un choix supplémentaire, sans remplacer une politique de minimisation et de contrôle des accès. Le clonage et l'adaptation de voix exigent un consentement explicite, une définition des usages autorisés et des moyens de révocation. Une voix réaliste peut faciliter l'accessibilité ou la personnalisation, mais aussi créer un risque d'usurpation si les enregistrements, identifiants vocaux ou modèles adaptés sont mal protégés.

Les actions constituent le point critique. Un agent peut lire une information avec un niveau de risque modéré, mais modifier un rendez-vous, valider une commande ou accéder à un dossier produit des conséquences concrètes.

Les permissions doivent suivre le principe du moindre privilège, les opérations doivent être journalisées, et les actions irréversibles ou sensibles doivent nécessiter une confirmation explicite. La documentation de migration signale également des changements susceptibles d'affecter les intégrations, notamment la disparition des repères temporels au mot, le verrouillage des paramètres après le début d'une session et l'indisponibilité de certaines instructions de style au lancement. Ces limites techniques doivent être intégrées aux tests avant déploiement.

CE QU'IL FAUDRA OBSERVER MAINTENANT

La première question concerne les évaluations indépendantes. Il faudra comparer Voxtral 3 à des assemblages concurrents dans des conditions identiques, avec le même réseau, les mêmes outils, les mêmes langues et les mêmes règles de sécurité. Le taux de réussite des tâches sera plus informatif qu'une démonstration fluide.

La deuxième concerne la robustesse opérationnelle : bruit, accent, débit rapide, plusieurs locuteurs, interruption, mauvaise connexion et demande ambiguë. Un agent fiable doit savoir reformuler, demander confirmation, transférer à un humain et expliquer ce qu'il a réellement exécuté.

La troisième porte sur la souveraineté. La possibilité d'utiliser une API européenne ou une infrastructure privée offre davantage de choix aux organisations. Son intérêt réel dépendra des conditions de déploiement, des licences, du matériel requis, de la documentation et de la capacité à auditer l'ensemble de la chaîne.

Voxtral 3 rapproche effectivement la voix d'une interface d'action, car le système relie l'écoute, le raisonnement, les outils et la réponse dans un pipeline unifié.

Cette évolution ne transforme pas automatiquement toute conversation en processus fiable. La maturité se mesurera à la capacité de l'agent à accomplir une tâche dans plusieurs langues, à reconnaître ses limites et à laisser l'utilisateur garder le contrôle.

Source : https://aivancity.ai/blog/

CRÉSUS

CRÉSUS # 2310 DU SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026

LES MONARCHIES DU GOLFE FACE AU MIRAGE AMÉRICAIN

La souveraineté ne s'achète pas

Il aura fallu moins de deux ans pour que l'euphorie des pétromonarchies du Golfe laisse place aux désillusions.

Par Rédaction nationale

Dans une enquête publiée le 25 novembre 2026, Reuters revient sur les engagements financiers vertigineux annoncés lors du rapprochement entre Donald Trump et les monarchies arabes. Plus de 3 000 milliards de dollars de promesses d'investissements aux États-Unis. Mais derrière cette débauche de chiffres et les fastes diplomatiques, se dessine aujourd'hui une réalité autrement inquiétante.

En novembre 2025, l'Arabie saoudite avait porté ses engagements financiers envers Washington de 600 à 1 000 milliards de dollars. Une générosité intéressée dont Riyad espérait tirer des garanties sécuritaires et des avantages technologiques. Or, selon Reuters, une partie substantielle des engagements du Golfe correspondait à des investissements déjà envisagés, indépendamment de l'Administration Trump.

Plus révélateur encore, le projet de vente de 48 avions de combat F-35 à l'Arabie saoudite, évalué à 24,3 milliards de dollars, n'a toujours pas débouché sur un contrat signé. Quant aux éventuelles livraisons, elles nécessiteraient plusieurs années. Dans le même temps, les commandes aéronautiques civiles pourraient subir des reports ou des annulations. La guerre contre l'Iran a considérablement fragilisé cette architecture économique et sécuritaire. Les économies du Golfe pourraient enregistrer une contraction de 4,8% en 2026. Mardi 24 novembre, Riyad a approuvé son budget pour 2027, prévoyant un déficit de 190 milliards de riyals, soit 50,7 milliards de dollars. Plusieurs projets de développement du programme Vision 2030 sont désormais retardés ou redimensionnés.



Le paradoxe est saisissant. Des États disposant de réserves financières colossales se retrouvent exposés aux conséquences de décisions militaires sur lesquelles ils n'exercent qu'une influence limitée. Leur dépendance sécuritaire envers Washington ne leur épargne ni les tensions régionales ni les dommages économiques.

C'est toute la philosophie des alliances asymétriques qui mérite d'être interrogée. En investissant massivement dans l'économie américaine, les monarchies espéraient consolider leur sécurité. Elles découvrent que les intérêts de leur protecteur ne coïncident pas nécessairement avec les leurs.

Cette situation donne un relief particulier à la doctrine algérienne d'indépendance stratégique. Le véritable enseignement de cette déconvenue arabe dépasse donc largement les considérations financières. Il pose la question fondamentale de la destination des richesses nationales et de leur mobilisation au service de l'indépendance des peuples. Une puissance étrangère peut vendre des armes, accueillir des capitaux et promettre sa protection. Elle ne vendra jamais l'indépendance de celui dont la dépendance fait précisément sa puissance.

R. N.

DROITS DE L'HOMME
Un prix présidentiel doté de un million de dinars

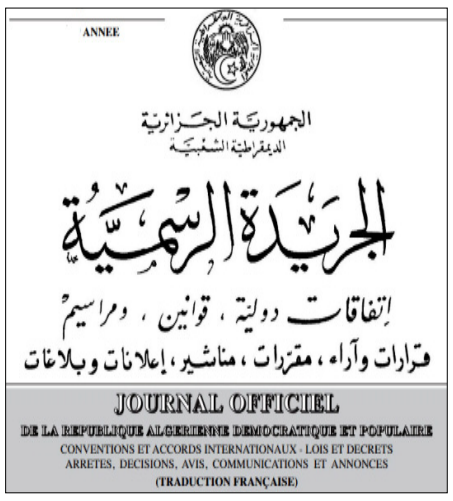
ANNEE

الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية ، قوانين ، ومراسيم
قرارات وآراء ، مقررات ، مناشير ، إعلانات وبلاغات

JOURNAL OFFICIEL
DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS
ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES
(TRADUCTION FRANÇAISE)

Le décret présidentiel portant création du prix du président de la République des droits de l'Homme, destiné à récompenser les travaux et les activités contribuant à la promotion, la sensibilisation et la diffusion des valeurs liées à ces droits, est paru dans le numéro 82 du Journal officiel (JO).

Ce prix vise à «récompenser les travaux, les recherches et les activités réalisés qui contribuent à la protection et à la promotion des droits de l'homme, à l'ancrage de la culture de leur respect, au renforcement de la sensibilisation à leur égard ainsi qu'à la diffusion de leurs valeurs dans tous les milieux de la société», précise la même source. Il est attribué à travers un concours ouvert à tout citoyen algérien résidant en Algérie ou à l'étranger, ainsi qu'à toute personne morale de droit algérien qui, individuellement ou collectivement, réalise des travaux, des recherches ou des activités relevant des objectifs mentionnés.

Le Conseil national des droits de l'homme publie l'avis d'organisation du concours dans les médias publics ou privés, comprenant notamment les conditions de participation. Le Conseil, qui propose les candidatures au prix, peut, de sa propre initiative, suggérer, d'office, des travaux, des recherches ou des activités qu'il estime présenter un intérêt particulier ou constituer une contribution qualitative dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'homme. Le prix est attribué chaque année, lors d'une cérémonie officielle organisée par le Conseil, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des droits de l'homme, correspondant au 10 décembre de chaque année. Il comprend un certificat d'appréciation et une récompense financière, dont le montant est fixé à 1.000.000 DA pour le premier lauréat, 700.000 DA pour le deuxième et 500.000 DA pour le troisième lauréat.

FONDS DE L'OPEP
L'Algérie mise sur de nouveaux partenariats

L'Algérie et le Fonds de l'Opep pour le développement international entendent renforcer leur coopération et explorer de nouvelles opportunités de partenariat. Cette perspective a été évoquée jeudi à Vienne, lors d'une rencontre entre le président du Fonds et l'ambassadeur d'Algérie, Rachid Belhadjane. Selon un communiqué de l'ambassade d'Algérie, les échanges ont porté sur les moyens de consolider cette coopération, notamment en faveur du développement durable dans les pays en développement. L'occasion de rappeler les liens historiques entre les deux parties. L'Algérie, pays fondateur du Fonds, avait accueilli en 1975 le sommet de l'Opep à l'origine de sa création officielle en 1976. Cette année marque le 50e anniversaire de l'institution, alors que l'Algérie assure la présidence de son Conseil ministériel, succédant au Venezuela.

PLUS DE UN MILLION DE COMPRIMÉS PSYCHOTROPES SAISIS
Deux narcotrafiquants éliminés à In Salah

Deux narcotrafiquants ont été éliminés, mercredi 25 novembre, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur militaire d'In Salah, alors qu'ils tentaient d'introduire sur le territoire national plus de un million de comprimés psychotropes, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Selon la même source, l'opération a été menée dans le cadre des efforts de sécurisation des frontières nationales et de lutte contre la criminalité organisée et la contrebande, grâce à l'exploitation de renseignements. Les deux individus ont tenté de prendre la fuite et refusé d'obtempérer lors de l'intervention des unités de l'ANP. La cargaison saisie est constituée de plus de un million de comprimés de



prégabaline. L'opération a également permis la récupération de 2 détecteurs de métaux, 2 véhicules tout-terrain, 2 téléphones satellitaires et 2 appareils d'émission.

À travers cette opération, le MDN réaffirme la mobilisation des unités de l'ANP déployées sur l'ensemble du territoire national pour lutter contre les réseaux criminels et faire échec aux tentatives d'introduction de substances psychotropes dans le pays.

